



HAL
open science

Appréhender les comportements résidentiels par une enquête ménages ? Réflexion basée sur le volet "logement et mobilité" d'une enquête ménages sur les déplacements

Philippe Doby, Claude Noël

► To cite this version:

Philippe Doby, Claude Noël. Appréhender les comportements résidentiels par une enquête ménages ? Réflexion basée sur le volet "logement et mobilité" d'une enquête ménages sur les déplacements. [Rapport de recherche] Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques (CERTU). 1997, 50 p., figures, tableaux, graphiques. hal-02165313

HAL Id: hal-02165313

<https://hal-lara.archives-ouvertes.fr/hal-02165313>

Submitted on 25 Jun 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Ont participé à la réalisation de ce document :

Au Centre d'Etudes Technique de l'Equipement de Lyon : Philippe DOBY et Nathalie BENLAHRECH

Au CERTU : Claude NOËL, du département URBANISME.

Remerciements à ...

Jean-Pierre GUILLAUMAT-TAILLET pour les éléments de connaissance qu'il nous a apporté sur Clermont-Ferrand.

rapport d'étude

Appréhender les comportements résidentiels par une enquête ménages?

**Réflexion basée sur le volet
«logement et mobilité»
d'une enquête ménages
sur les déplacements**

novembre 1997

Centre d'études sur les réseaux, les transports,
l'urbanisme et les constructions publiques

Centre d'Études Techniques de l'Équipement de Lyon

NOTICE ANALYTIQUE

Organisme commanditaire : CERTU : Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques 9, rue Juliette Récamier 69006 Lyon Tel : 0 472 74 58 00 Fax : 0 472 74 59 00			
Titre : Appréhender les comportements résidentiels par une enquête ménages ?			
Sous-titre : Réflexion basée sur le volet « logement et mobilité » d'une enquête ménages sur les déplacements.		Langue : Français	
Organisme auteur : Centre d'Etudes Techniques de l'Equipement (CETE) de LYON		Rédacteur : Philippe DOBY Coordinateur : Claude NOËL (Département Urbanisme)	Date d'achèvement : Décembre 1997
Remarques préliminaires : <p>Dans le cadre d'une amélioration des outils de connaissance des comportements résidentiels, et plus généralement des mutations urbaines, ce rapport constitue une première étape dans l'élaboration d'un module de questionnaire sur les comportements résidentiels des ménages. Ce module simplifié pourrait compléter de manière optionnelle le questionnaire standard des enquêtes ménages sur les déplacements. L'existence de nombreux cas où les questionnaires d'enquête ménages sont complétés par des questions sur l'habitat et la mobilité résidentielle nous a conduit à mener, à titre d'exemple, une réflexion à partir du volet « logement et mobilité » de l'enquête ménages sur les déplacements à Clermont-Ferrand en 1992.</p>			
Résumé : <p>Ce rapport constitue une première réflexion du CERTU sur la manière d'appréhender par une enquête les comportements résidentiels des ménages. L'investigation menée à titre d'exemple sur la base de l'enquête ménages sur les déplacements à Clermont-Ferrand en 1992 constitue d'abord une réflexion de méthode sur les questions qu'il conviendrait de poser quand on cherche à appréhender les comportements résidentiels. Outre cette réflexion sur la méthode d'enquête, on trouve ici quelques résultats sur les choix de localisation résidentielle des ménages au sein de l'agglomération clermontoise, avec comme objectif de montrer l'intérêt et surtout les limites de ce type d'approche. Au-delà de ce rapport qui n'est qu'un point de départ pour la réflexion, l'établissement d'un module de questionnaire reste à réaliser et à valider.</p>			
Mots clés : Mobilité résidentielle, comportements résidentiels, enquête ménages, méthode d'enquête, localisation des ménages, habitat, Clermont-Ferrand, mutations urbaines		Diffusion : Libre	
Nombre de pages : 50	Prix : 40 F	Confidentialité : Non	Bibliographie : Non

Avant propos

Cette étude n'étant qu'une étape dans le cadre plus large de la connaissance des comportements résidentiels des ménages, il importe d'abord de la situer dans son contexte.

Cet avant-propos du Certu est aussi l'occasion d'apporter quelques éléments de définition, ou au moins de réflexion, sur les concepts de mobilité et de comportements résidentiels. Sont enfin reprises ici quelques idées sur les moyens d'appréhender statistiquement ces phénomènes, ainsi que quelques pistes pour la réflexion.

Contexte de l'étude et objectifs :

1.1. La réflexion sur les comportements résidentiels au CERTU :

Le Certu mène actuellement une réflexion sur les mutations urbaines dans le cadre du projet « ACTEUR ». Ce projet vise à apporter aux décideurs locaux un outil d'aide à la décision basé sur un système d'observations coordonnées, apportant un éclairage prospectif sur les mutations futures en matière d'occupation et d'usage de l'espace. La connaissance des évolutions récentes des villes et la possibilité de dégager des points de comparaison par une mise en perspective constituent les principaux atouts de ce projet.

C'est dans ce cadre que le département Urbanisme travaille sur le thème des comportements de localisation résidentielle des ménages.

Dans la logique d'action du Certu, et d'ACTEUR en particulier, le travail sur les comportements de localisation résidentielle des ménages est principalement axé sur le développement d'outils de connaissance. Cela passe par un état des lieux, le test et le développement d'outils ou d'approches adaptés à cette question. Cela n'exclut pas, bien entendu, la production d'analyses qui restent le meilleur moyen de montrer l'intérêt d'une approche nouvelle.

Les comportements résidentiels des ménages résultent de compromis entre les aspirations des ménages, des données d'offre (disponibilités, accessibilité) et les diverses contraintes auxquelles ils sont soumis. Ces comportements constituent un des facteurs de la dynamique urbaine. Ils contribuent aux phénomènes de valorisation/dévalorisation et de densification/dédensification des espaces. Au-delà, ces comportements influent sur les déplacements urbains.

La capacité à connaître et à comprendre ces comportements de localisation et la mobilité qui en résulte est un enjeu, tant pour les politiques urbaines, que pour la politique de l'habitat ou des transports. C'est pourquoi le Certu participe à la valorisation et à l'amélioration des outils de connaissance existants dans ce domaine, mais aussi explore d'autres pistes comme la mise au point d'un questionnaire court sur les comportements résidentiels susceptible d'être intégré de manière optionnelle aux enquêtes ménages sur les déplacements.

1.2. Le choix de travailler sur l'enquête ménages de Clermont-Ferrand :

Partant de l'incorporation fréquente d'un volet mobilité résidentielle dans les enquêtes ménages sur les déplacements, une réflexion sur la mise au point d'un module de questionnaire optionnel sur ce thème est l'un des axes d'investigation choisis par le CERTU. La présente étude a été réalisée par le CETE de Lyon à partir de l'enquête ménages sur les déplacements à Clermont-Ferrand en 1992. C'est principalement la disponibilité de données qui a guidé ce choix comme base de départ pour la réflexion.

1.3. Objectifs et méthode :

Ce qui frappe quand on regarde les différents volets « habitat/mobilité » des enquêtes ménages, c'est la diversité des questions posées qui montre la multiplicité des attentes. Mais ce sont aussi et surtout, les différentes manières d'appréhender la question de la mobilité et des comportements résidentiels qui posent problème. L'enquête clermontoise, loin d'être exemplaire, présente l'avantage d'aborder les comportements résidentiels en combinant différentes approches. Elle constitue donc en cela, une base de travail intéressante pour la réflexion.

Quelques éléments de méthodologie pour l'étude des comportements et de la mobilité résidentiels :

2.1. Comportements résidentiels ou mobilité résidentielle ?

L'approche comportementale est très large, incluant une dimension subjective importante. On peut aussi bien interroger les ménages sur leurs comportements dans le passé que sur leurs intentions futures. Dans le cas des comportements résidentiels, cela conduirait par exemple à demander au chef de ménages les raisons de leur dernier déménagement, on parlera alors de réponses déclarées par les ménages. En ce qui concerne les intentions pour le futur, on parlera de préférences déclarées ou des souhaits des ménages.

La notion de mobilité résidentielle renvoie quant à elle surtout à des éléments quantifiables : l'observation de flux de ménages ayant déménagé, donc des faits passés. Deux questions se posent alors : faut-il prendre en considération le dernier emménagement ou demander au ménage où il habitait il y a x années ? Dans ce dernier cas, quelle période d'observation faut-il retenir pour l'analyse de la mobilité ?

2.2. Enquête sur les ménages "mobiles" ou sur tous les ménages ?

Quand on s'intéresse au niveau local à la mobilité résidentielle, les recensements constituent la source privilégiée. Cependant, les décideurs locaux ont besoin de connaître les tendances récentes, d'où le recours à des enquêtes locales. L'idéal est alors de lancer une enquête sur un échantillon de ménages ayant déménagé récemment. Le sur-échantillon local d'une « enquête logement », comme celle que lance l'INSEE tous les quatre ans, ou des questions additionnelles à une enquête ménages sur les déplacements peuvent aussi suffire si l'on n'est pas trop exigeants sur le degré de finesse de l'analyse. Le problème est alors une question d'arbitrage entre coût et qualité de l'information.

Si l'on ne cherche pas seulement à connaître la mobilité résidentielle récente, mais aussi plus généralement les comportements résidentiels ou l'habitat, des questions additionnelles à une enquête ménages sur les déplacements peuvent peut-être suffire. Sinon, une enquête logement locale peut s'avérer nécessaire.

Intérêt et limites du recours à l'enquête ménages sur les déplacements pour appréhender les comportements résidentiels des ménages :

3.1. Intérêt de l'approche :

Il est clair que l'enquête ménages n'a pas pour objet premier d'appréhender les comportements résidentiels des ménages. Cela dit, il est également indéniable que pour une collectivité locale, il peut être tentant et moins coûteux de rajouter quelques questions à une enquête ménages qui va être lancée, plutôt que de s'engager dans une enquête spécifique. L'échantillon des enquêtes ménages est représentatif de l'ensemble de l'agglomération au sens large : cela peut permettre une appréhension globale des comportements résidentiels ou des questions d'habitat.

3.2. Limites de l'approche :

Si les préoccupations de coût plaident en faveur d'approches combinant connaissance de la mobilité quotidienne et appréhension des comportements résidentiels ou de l'habitat, un certain nombre de difficultés montrent qu'il reste beaucoup à faire pour rendre fiable, et peut-être promouvoir, une telle utilisation des enquêtes ménages. Les préoccupations de qualité et de comparabilité de l'information ont conduit les collectivités locales qui en avaient la motivation et les moyens à procéder plutôt par sur-échantillonnage des enquêtes nationales sur le logement ou sur la mobilité résidentielle.

Par ailleurs, il convient de ne pas trop surcharger le questionnaire des enquêtes ménages afin de ne pas hypothéquer la qualité de l'information recueillie, ce qui est vrai pour toute enquête.

Ce travail peut être interprété comme une première étape de la réflexion sur ce que pourrait être le volet « logement et mobilité » d'une enquête ménages sur les déplacements.

Claude NOËL,
Chargé d'études au Département Urbanisme

SOMMAIRE

Introduction.....	2
A- Eléments d'études bibliographiques.....	3
B- Principaux résultats du volet « logement et mobilité » de l'enquête ménages de Clermont-Ferrand.....	8
Conclusion.....	27
C- Observations sur le questionnaire et propositions.....	31
D- Annexes.....	41



Introduction

Moins visible que la mobilité quotidienne des personnes, la mobilité résidentielle des ménages constitue une source majeure de mutation et de renouvellement de la démographie urbaine: ainsi par exemple en 1992 dans l'agglomération clermontoise, le tiers des ménages occupaient leur logement depuis moins de 4 ans.

La connaissance des tendances récentes en matière de flux résidentiels, des comportements de mobilité résidentielle et des besoins des ménages dans leur choix de localisation, constitue un enjeu très important pour les décideurs.

En effet, à une époque où le développement mal contrôlé des banlieues urbaines entraîne d'importants surcoûts pour la collectivité en terme d'infrastructures de transport, ainsi que de graves problèmes de pollution liés à l'accroissement de l'usage de la voiture qui va de pair, les politiques urbaines visant à densifier l'existant, à « recomposer la ville » sur elle même, doivent s'appuyer sur une connaissance du fonctionnement de l'agglomération. L'analyse de la mobilité résidentielle et des besoins des habitants en matière de logement est un moyen d'anticipation essentiel à la définition de ces politiques.

Dans le cadre de la réflexion menée par le CERTU sur les outils de connaissance des comportements de localisation résidentielle, il a été décidé d'explorer les possibilités offertes par les « enquêtes ménages » en la matière. Il s'agit d'enquêtes menées à domicile en face à face auprès d'un échantillon aléatoire de ménages (les taux de sondage sont souvent de l'ordre de 1%). Ces enquêtes, qui sont généralement effectuées dans les grandes agglomérations, ont pour objet principal la connaissance des déplacements des habitants d'une agglomération, afin de mieux adapter les équipements aux besoins ainsi recensés. Dans certains cas (Strasbourg, Clermont-Ferrand, Lyon), des volets sur la mobilité résidentielle ont été ajoutés au questionnaire principal.

A partir de l'analyse sur un cas particulier des données de l'enquête ménages de Clermont-Ferrand, l'objet de la présente étude est d'apporter une contribution:

- 1- à l'évaluation de la pertinence de ce type d'outil pour l'étude des comportements de localisation résidentielle
- 2- à la définition le cas échéant d'un questionnaire pouvant être joint de manière facultative au questionnaire de base des enquêtes ménages

Cette approche qui a le mérite d'être pragmatique se veut néanmoins modeste, compte tenu des limites liées au questionnaire lui-même et à notre culture (de base) sur ce sujet (complexe).

Aussi ce travail a-t-il pour objectif principal de servir de base de discussion au groupe de travail qui a été mis en place par le CERTU. Sa vocation est d'être enrichi tant sur le plan des objectifs (objectifs à assigner à un questionnaire), que sur le plan du contenu (formulation des questions).

A- ELEMENTS D'ETUDES BIBLIOGRAPHIQUES

L'objet de la présente note est de fournir, à partir d'une analyse bibliographique, une vision d'ensemble des facteurs qui interviennent dans les comportements de mobilité et de localisation résidentielle des ménages. Cette note ne prétend pas à l'exhaustivité de l'analyse d'un phénomène complexe: elle a pour but d'orienter l'analyse des résultats du volet « logement et mobilité » de l'enquête déplacements de Clermont-Ferrand et de guider le cas échéant les propositions d'amélioration du questionnaire.

1. LES FACTEURS DETERMINANTS DES COMPORTEMENTS DE MOBILITE ET DE LOCALISATION RESIDENTIELLE

- La demande

Motivations	Facteurs impliqués
Le souhait de devenir propriétaire	Statut d'occupation (propriétaire -dont propriétaire de maison individuelle-, locataire); type de logement (maison individuelle; immeuble collectif)
Les changements dans la taille du ménage (+ ruptures dans la vie: décohabitation; divorces; retraite)	Taille du ménage; taille du logement
La volonté d'habiter un quartier (ou une partie de l'agglomération) précis	- vie affective (famille, amis) - espace social (travail, école) - équipements (commerces, sports, culture, loisirs) - image - position sociale (habiter un secteur en « relation » avec sa position sociale) - environnement, cadre de vie - transports
Eventuelle insatisfaction à l'égard du logement ou du quartier actuel	- confort - bruit - prix
...	

Il apparaît que les facteurs de demande décrits ci-dessus expliquent surtout pourquoi on veut quitter son lieu de résidence actuel. Il faut encore expliquer comment va se faire ensuite le choix de la localisation du nouveau logement: les contraintes du marché (disponibilité, prix), qui rendent l'offre plus ou moins accessible aux ménages selon leurs revenus, ainsi que les caractéristiques du logement lui-même, deviennent des facteurs déterminants à intégrer dans l'analyse.

- **Essai de typologie des comportements de localisation des ménages**

Comme cela a été vu plus haut, dans leur stratégie résidentielle, les ménages peuvent jouer sur trois éléments:

- **le statut d'occupation (propriétaire ou locataire)**
- **les caractéristiques du logement (taille, type d'immeuble, standing...)**
- **la localisation**

Par rapport aux possibilités d'action sur ces trois éléments (confrontation entre les motivations du ménage, ses moyens, l'offre et les coûts), on distingue quatre catégories de comportements de localisation résidentielle:

- ménages qui peuvent maîtriser leur position résidentielle à tous les niveaux (statut, caractéristiques, localisation)
- ménages obligés de sacrifier quelque chose (statut ou localisation)
 - on reste locataire pour rester dans le bon quartier (stratégie scolaire, environnement, cadre de vie)
 - on sacrifie la localisation pour accéder au statut de propriétaire
- ménages qui n'ont le choix ni du statut, ni de la localisation: HLM de périphérie, logement du parc ancien (quand on est dans du locatif social, on change peu de type de logement)
- ménages bénéficiant d'une rente de situation (héritage; logement de fonction; HLM bien située...) ou d'une opportunité

2. ELEMENTS D'ANALYSES PONCTUELLES

- **Logement et cycle de vie**

- logement d'accueil pour les jeunes
- logement de transit (pour la famille en cours de constitution)
- logement de stabilisation (famille constituée, accession à la propriété)

- **Analyse de la diversité du marché en périurbain**

L'approche s'appuyant sur la diversité des marchés du logement a permis de mieux dégager les comportements des ménages à l'intérieur du périurbain et de distinguer plusieurs parcs aux différentes fonctions: les parcs dont la fonction est essentiellement une fonction de passage, les parcs de relégation pour une clientèle captive du locatif social et le parc pavillonnaire récent en propriété.

- **Quelques éléments d'analyses sur deux types de stratégies résidentielles: la stratégie liée au statut d'occupation et la stratégie liée à l'espace (Catherine Bonvalet; Anne-Marie Fribourg- séminaire INED 1988)**

Stratégie liée au statut d'occupation

Le fait d'être propriétaire dépend de nombreuses variables comme le statut matrimonial, le nombre d'enfants, le revenu, et c'est ce qui explique la diversité des parcours résidentiels d'accession à la propriété.

On observe une augmentation du « prestige de la propriété » depuis les années soixante, et le statut de propriétaire tend maintenant à conférer une position sociale.

Stratégie liée à l'espace

Concernant les analyses sur le choix d'un logement, les approches qui mettent l'accent sur le rôle du prix du logement par rapport aux revenus des ménages, sur le type de logement et le statut d'occupation, ou bien encore sur les coûts du transport ou la présence d'équipements doivent être complétées par des analyses géographiques gravitant autour des points suivants:

- La position dans le système productif est un déterminant fondamental de la position dans l'espace. Cette perspective permet de mieux cerner les contraintes de l'espace, de la distance au travail ainsi que le rôle de la mobilité dans la restructuration de l'espace.

- Par ailleurs, la division de l'espace comme reflet ou traduction de l'espace social laisse sous-entendre des stratégies résidentielles visant à faire correspondre sa position géographique à sa position sociale. Le résultat de ces mouvements ou des non-mouvements aboutit à une recomposition de l'espace urbain. Ainsi, on observe en France une certaine spécialisation des villes. Certaines villes (ex Corbeil-Essonnes) sont des lieux de passage à un moment particulier du cycle de vie, celui

de la constitution de la famille et de la préparation à l'accèsion à la propriété. A l'inverse, certaines villes bourgeoises (ex Neuilly) constituent un aboutissement résidentiel. Le parcours spatial peut apparaître ainsi dans certains cas comme l'homologue du parcours social.

Rappelons ici qu'à l'inverse des ménages se trouvant économiquement en situation de maîtriser la localisation de leur logement, certains ménages parmi les plus démunis n'ont pas cette latitude de choix et connaissent un parcours résidentiel en « cul de sac », relégués dans certains segments du parc locatif social ou dans des copropriétés dégradées par exemple.

- **Les stratégies résidentielles et les modes de vie (C.BONVALET)**

Les stratégies résidentielles peuvent également être considérées comme la traduction de modes de vie contrastés:

Le mode de vie urbain centré sur la grande ville: on accepte de vivre dans un logement plus petit pour bénéficier des avantages qu'offre la ville:

- **vie culturelle**
- **équipements**
- **temps de transport réduits**

Le mode de vie banlieusard ou périurbain

- **valeurs familiales**
- **valeurs liées à la maison individuelle**
- **rejet de la ville**

- **Exemple de stratégie résidentielle:** diverses raisons du choix d'acheter et d'habiter en maison individuelle en périphérie (étude O.ANDAN, C. RAUX-pour les personnes ayant auparavant vécu en location à Lyon-)

- **Accéder à la propriété**
 - propriété = capital = sécurité financière, maison=enracinement
- **Prix, offre**
- **Pression des promoteurs, conseils de l'entourage**
- **Ascension sociale**
 - voisinage de classes sociales considérées comme favorisées; on s'écarte des groupes sociaux que l'on rejette
- **Rejet de la ville**
 - stress, insécurité (pour les enfants en particulier), proximité immédiate de voisins
- **Attrait de la vie à la campagne**
 - confort de la vie de village, plus de facilités dans la vie quotidienne, relations sociales développées
- **Retour aux sources (famille)**
- **Vie en famille**
 - espace de convivialité, plus de place (pour les enfants), plus d'espace à aménager, commune=simple lieu de résidence dans certains cas avec peu d'investissement social
- **Repli sur le domicile**
 - pour les gens qui n'ont pas pu s'intégrer ailleurs

**B- PRINCIPAUX RESULTATS DU VOLET
« LOGEMENT ET MOBILITE » DE L'ENQUETE
MENAGES DE CLERMONT-FERRAND**

1. Objet de l'analyse

L'objet de cette partie de l'étude est de présenter à titre d'exemple une première série d'analyses sur les données du volet « mobilité résidentielle » de l'enquête ménages de Clermont-Ferrand.

Il s'agit également de réfléchir à l'adéquation de l'outil « enquête ménages » à l'étude des comportements de mobilité résidentielle. En particulier, une approche statistique sur la précision des résultats a été effectuée pour une partie des traitements. Cela permet d'avoir une idée du niveau de finesse géographique des analyses que l'on peut escompter à partir d'une enquête de taille moyenne (2 000 ménages interrogés à Clermont-Ferrand, correspondant après redressement à un effectif réel de 131 341 ménages). Rappelons en effet que comme pour toutes les enquêtes par échantillonnage aléatoire, les chiffres fournis par l'enquête ménages sont des estimations dont l'incertitude peut être calculée. L'imprécision augmente au fur et à mesure que le niveau d'analyse s'affine et que les effectifs bruts enquêtés diminuent.

Pour faciliter les lectures du document, les remarques d'ordre méthodologique concernant l'utilisation de l'enquête ménages figureront en caractères italiques dans le texte.

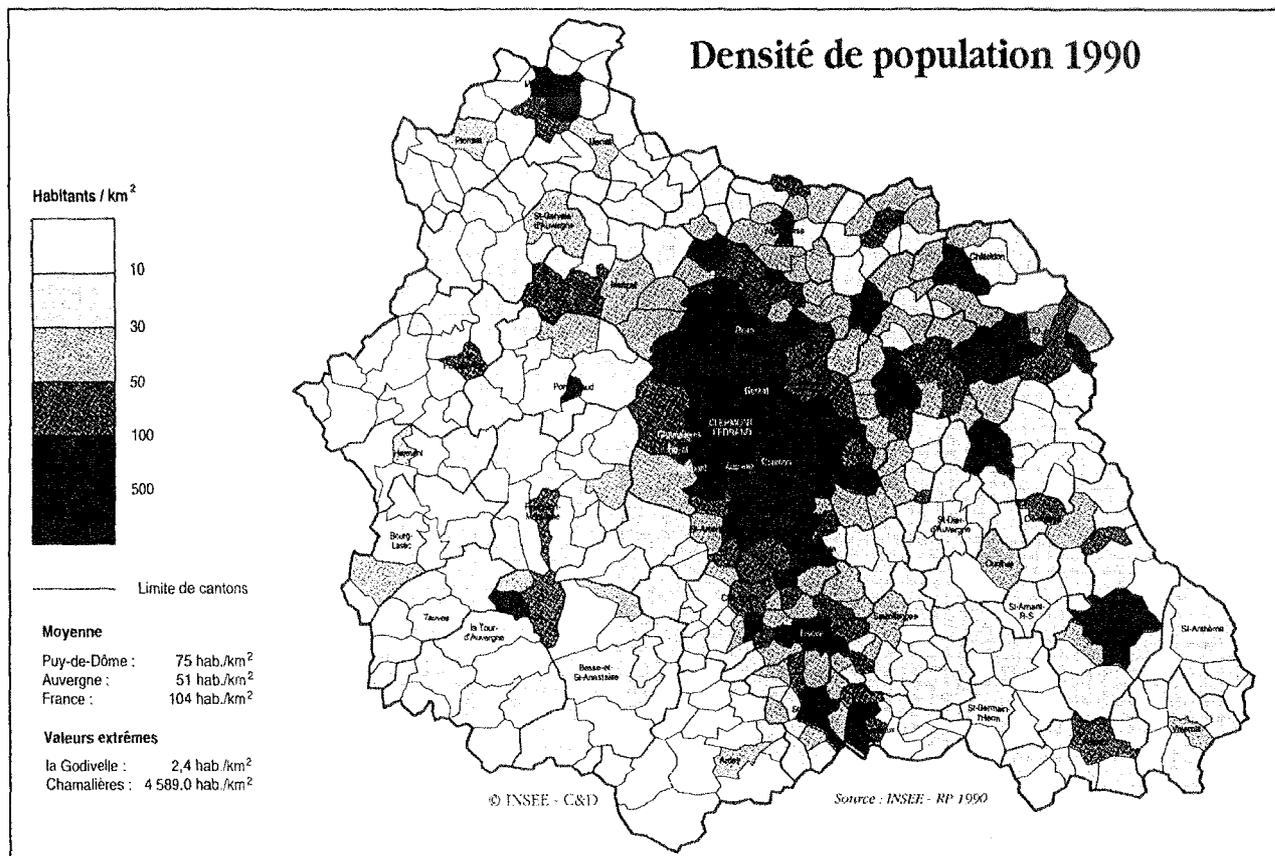
Compte tenu de l'impossibilité d'exploiter finement les motifs de déménagement à partir de cette enquête, il a été convenu de faire porter principalement les analyses sur la description des flux de mobilité résidentielle. Outre la quantification des principaux flux, certaines caractéristiques des ménages ainsi que leurs motifs de localisation ont été analysés.

Les analyses ont été effectuées sur la base d'un découpage en six zones de l'agglomération clermontoise, établi à partir de données issues de l'enquête ménages, du RGP et aussi de la « connaissance du terrain » sur la typologie résidentielle des secteurs.

Découpage d'analyse en six zones de l'agglomération clermontoise



CETE DE LYON



Répartition des ménages par secteur en 1992

Zones de résidence	Nb de ménages	%	nb de ménages enquêtés
1 Clermont-centre	34 046	26%	329
2 Clermont nord-est	25 676	20%	360
3 1ère couronne nord-est	10 343	8%	268
4 1ère couronne sud-ouest	28 911	22%	346
5 Périphérie sud	17 289	13%	332
6 Périphérie nord	15 076	11%	378
Ensemble	131 341	100%	2013

Source: Enquête ménages de Clermont-Ferrand -1992-

2. Caractéristiques démographiques et résidentielles des ménages des secteurs d'analyse

2.1. Population des ménages

Les trois quarts des ménages de l'agglomération sont concentrés à Clermont-Ferrand et dans sa première couronne. La ville de Clermont-Ferrand regroupe à elle seule près de la moitié des ménages de l'agglomération. Dans la périphérie nord, le pôle de Riom se distingue des autres secteurs moins denses.

2.2. Caractéristiques des ménages et de leur situation résidentielle

Concernant les caractéristiques des ménages et leur situation résidentielle, l'analyse du tableau ci-dessous permet de mettre en évidence quelques différences très marquées entre Clermont-Ferrand et sa périphérie:

Zones de résidence	taille moyenne des ménages	Age moyen du chef du ménage	Ancienneté dans le logement (années)	statut* % de locataires	statut* % de propriétaires
1. Clermont-centre	1,96	43,4	9,8	68%	29%
2. Clermont nord-est	2,36	50,1	13,4	52%	46%
3 1ère couronne nord-est	2,96	47,1	12,2	26%	73%
4 1ère couronne sud-ouest	2,55	50	12,7	31%	67%
5 Périphérie sud	2,89	48,7	14,3	19%	78%
6 Périphérie nord	2,73	49,5	14,6	24%	73%
Ensemble	2,46	47,9	12,5	42%	56%

Source: Enquête ménages de Clermont-Ferrand -1992-

*le total des deux dernières colonnes n'est pas tout à fait égal à 100%, la différence provenant des « autres statuts »

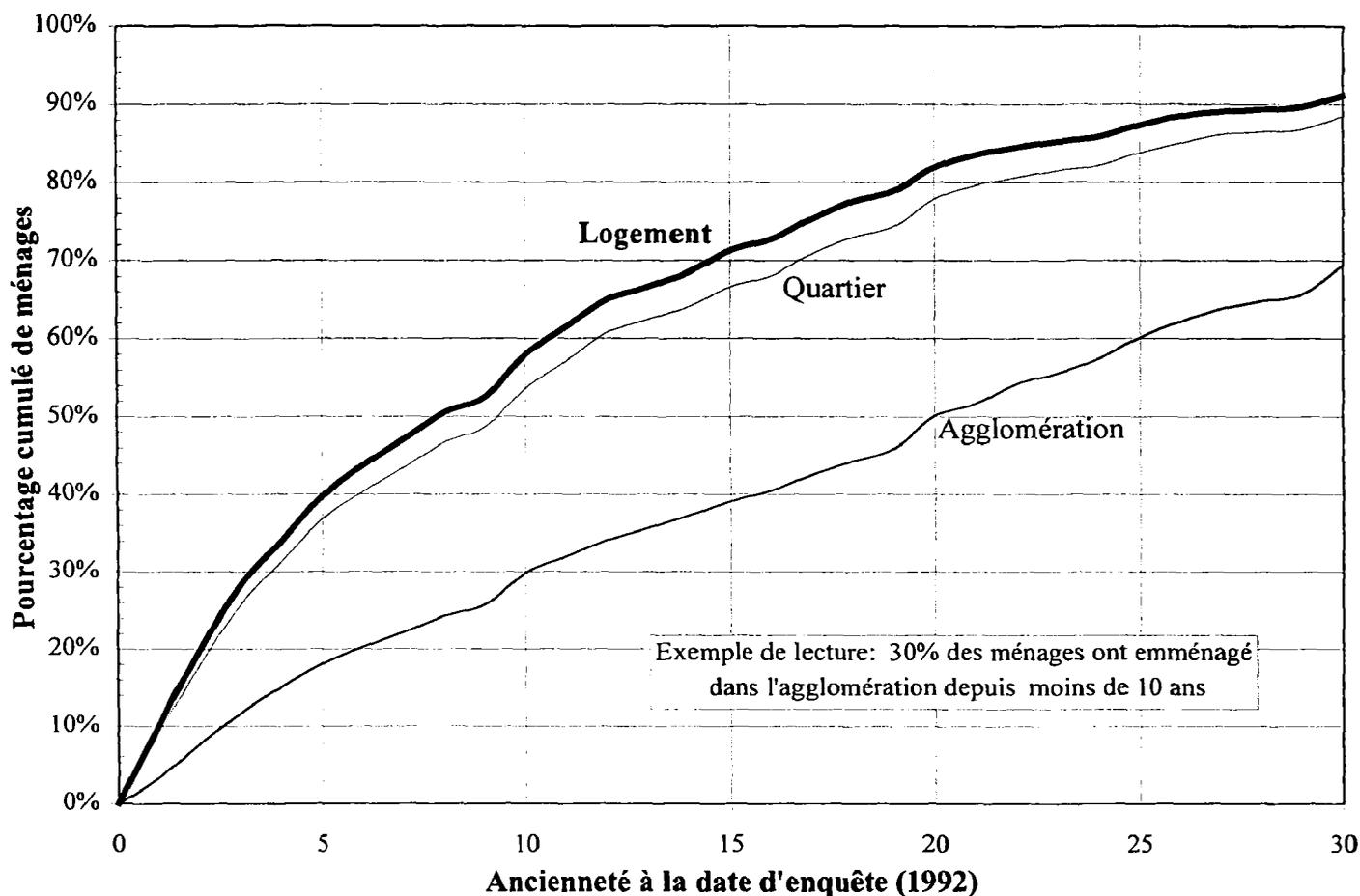
Au centre de Clermont-Ferrand: ménages de petite taille (moins de deux personnes en moyenne); ménages comparativement plus jeunes, installés dans leur logement depuis moins longtemps que la moyenne, et en très grande majorité locataires. On verra plus loin en particulier que le centre de Clermont-Ferrand accueille la plupart des ménages venant de l'extérieur de l'agglomération, qui sont des ménages jeunes et de petite taille.

A l'opposé, les secteurs de périphérie se caractérisent tous par des ménages de plus grande taille, plus âgés en moyenne, installés depuis plus longtemps dans leur logement, dont ils sont propriétaires dans environ 75% des cas.

Les habitants, du secteur **nord-est de Clermont-Ferrand** se rapprochent plus quant à eux des ménages de la périphérie (taille des ménages, ancienneté dans le logement) à cette différence près qu'ils sont en majorité locataires. On voit ici l'influence des secteurs d'habitat social de ce secteur.

Concernant l'analyse des caractéristiques résidentielles par secteur, le questionnaire de Clermont-Ferrand ne permet pas de disposer d'informations sur le type de logement occupé (maison individuelle-immeuble collectif; taille du logement), ni de faire la distinction entre le locatif privé et le locatif social.

Ancienneté des ménages dans l'agglomération de Clermont-Ferrand, dans leur quartier et dans leur logement



Ancienneté dans le logement et dans l'agglomération des ménages

MENAGES	Ancienneté dans le logement		Ancienneté dans l'agglomération	
[1 ; 2] ans	25 920	20%	10 063	8%
[3 ; 4] ans	18 787	14%	9 777	7%
[5 ; 9] ans	24 315	19%	13 988	11%
10 ans et plus	62 318	47%	97 513	74%
Ensemble	131 341	100%	131 341	100%
Moyenne	12,5		24,9	

Source: Enquête ménages de Clermont-Ferrand -1992-

Ancienneté dans le logement et dans l'agglomération des ménages des différents secteurs de l'agglomération

MENAGES	Ancienneté dans le logement			Ancienneté dans l'agglomération		
	Total [1 ; 9] ans*	Total 10 ans et plus	Ensemble	Total [1 ; 9] ans	Total 10 ans et plus	Ensemble
Clermont-centre	68%	32%	100%	38%	62%	100%
Clermont nord-est	51%	49%	100%	22%	78%	100%
1ère couronne nord-est	46%	54%	100%	19%	81%	100%
1ère couronne sud-ouest	50%	50%	100%	24%	76%	100%
Périphérie sud	42%	58%	100%	21%	79%	100%
Périphérie nord	43%	57%	100%	18%	82%	100%
Ensemble	53%	47%	100%	26%	74%	100%

*Taux d'emménagement à 9 ans

3. Niveaux de mobilité résidentielle des ménages

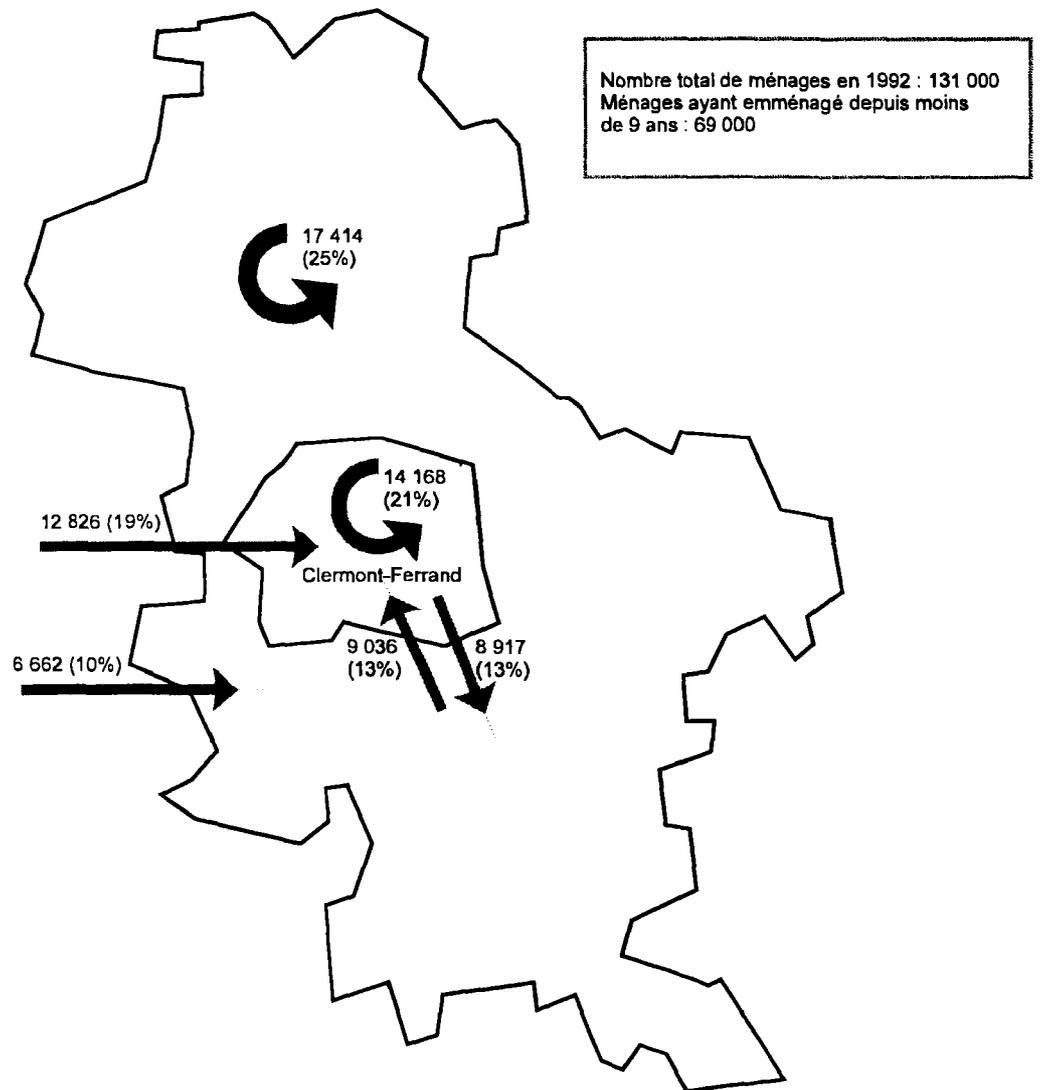
A partir de l'exemple clermontois, on peut faire un certain nombre de remarques importantes concernant le niveau global de mobilité des ménages au sein d'une agglomération:

- **Moins visible que la mobilité quotidienne des personnes, la mobilité résidentielle des ménages constitue une source majeure de mutation et de renouvellement de la démographie urbaine:** le tiers des ménages sont dans leur logement depuis moins de 4 ans, la moitié depuis moins de 8 ans et 70% depuis moins de 15 ans.

*L'enquête ménage permet d'effectuer le calcul de **taux d'emménagement** (appelé aussi parfois **taux de mobilité résidentielle**), qui consiste à calculer le pourcentage de ménages ayant déménagé sur une période donnée. Appliqué à différentes catégories de ménages, le calcul de ce taux permet de mettre en évidence des différences de mobilité résidentielle selon les caractéristiques des ménages.*

- **Une fois arrivés dans l'agglomération, et s'ils ne la quittent pas en cours de route, les ménages suivent un parcours résidentiel à l'intérieur de l'agglomération qui les amène pour la plupart d'entre eux à déménager:** si l'on croise l'ancienneté des ménages dans l'agglomération avec leur ancienneté dans leur logement, on s'aperçoit qu'au moins la moitié des ménages présents dans l'agglomération y a effectué au moins un déménagement interne. La mobilité interne commence à toucher une majorité de ménages à partir de 10 ou 15 ans de présence dans l'agglomération. *Le questionnaire de Clermont-Ferrand ne permet pas de connaître de manière précise le nombre de déménagements internes à l'agglomération effectués par les ménages depuis leur arrivée dans l'agglomération.*
- Environ les trois quarts des ménages sont dans l'agglomération depuis plus de 10 ans. On a vu que cette présence s'accompagnait de mobilité résidentielle à l'intérieur de l'agglomération pour une majorité de ménages. **Par contre, la mobilité résidentielle à l'intérieur même d'un quartier, si elle existe aussi, apparaît assez marginale.** Les courbes d'ancienneté dans le quartier et d'ancienneté dans le logement sont en effet très voisines l'une de l'autre.
- **Le centre de Clermont-Ferrand se distingue des autres secteurs de l'agglomération par un taux d'emménagement dans le logement et dans l'agglomération nettement plus élevé (niveau d'ancienneté plus faible). Cela s'explique essentiellement par le fait que les ménages nouvellement arrivés dans l'agglomération s'installent très majoritairement dans le centre:** les ménages présents dans l'agglomération depuis un ou deux ans (environ 10 000, 8% de l'ensemble des ménages) emménagent pour 75% d'entre eux dans le centre de Clermont-Ferrand, alors que celui-ci ne compte que 26% de l'ensemble des ménages de l'agglomération.

Flux résidentiels des ménages de l'agglomération clermontoise sur une période de 9 ans (1983-1992)



Source: Enquête ménages de Clermont-Ferrand 1992

CETE de Lyon

4.2. Localisation des grands flux de mobilité résidentielle

L'analyse des flux de mobilité résidentielle a porté sur le dernier emménagement des ménages ayant déménagé au moins une fois au cours des neuf dernières années. Nous avons vu que cela concernait un peu plus de la moitié des ménages. Une analyse sur un découpage en 2 zones de l'agglomération donne un premier éclairage sur les flux de mobilité dans l'agglomération et permet notamment de mettre en évidence:

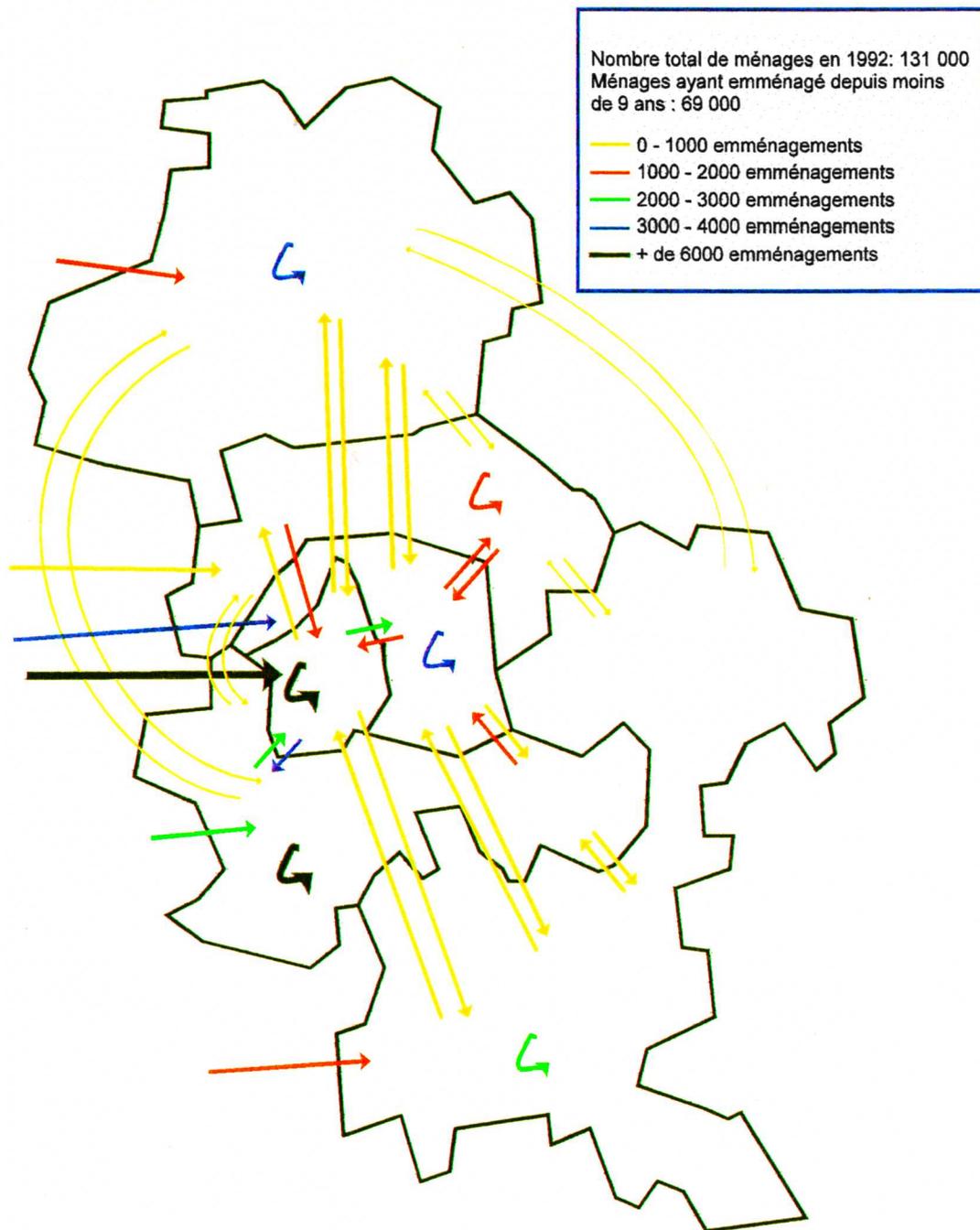
- **L'importance des mouvements résidentiels en provenance de l'extérieur:** ceux-ci représentent 28% des emménagements sur 9 ans des habitants présents dans l'agglomération au moment de l'enquête.
- **Une forte concentration des flux de mobilité résidentielle vers Clermont-Ferrand:** la ville centre est le lieu de destination de plus de la moitié des emménagements, et en particulier de plus des deux tiers des ménages qui arrivent dans l'agglomération. Globalement, cette attractivité de la ville centre correspond à son poids dans l'agglomération (46% des ménages). Si l'on adjoint la première couronne sud-ouest (cf. découpage en 6 zones) à Clermont-Ferrand, ce sont près des trois quarts des emménagements qui sont effectués globalement vers ce secteur.
- **Un relatif équilibre dans les flux d'échange entre Clermont-Ferrand et la périphérie:** contrairement à ce que l'on observe dans certaines agglomérations, on n'enregistre ni fuite vers la périphérie, ni retour particulier au centre.

Les chiffres de l'enquête ménages ne permettent pas de prendre en compte les flux migratoires quittant l'agglomération et n'offrent donc qu'une vision partielle des flux de mobilité résidentielle la concernant. Ainsi l'enquête ménage, qui permet d'avoir une idée des flux internes à l'agglomération, est structurellement inadaptée à l'analyse complète des flux de mobilité résidentielle.

Une analyse plus fine des flux à partir de la matrice sur le découpage en six zones de l'agglomération conduit à la répartition suivante:

- 28% des mouvements résidentiels sont des arrivées dans l'agglomération de ménages extérieurs.
 - 34% des flux résidentiels sont des déménagements internes aux secteurs du découpage en six zones de l'agglomération.
 - 38% des déménagements sont des mouvements d'échange entre secteurs de l'agglomération.
- En ce qui concerne les flux de mobilité résidentielle effectués **à l'intérieur de l'agglomération, dans près de la moitié des cas, quand on déménage, on reste dans son secteur d'origine.** Ce chiffre est une moyenne qui peut recouvrir des situations contrastées: ainsi, certains secteurs semblent avoir un rôle provisoire dans le parcours résidentiel des ménages en situation de bouger: c'est le cas en particulier de la première couronne nord-est que l'on quitte deux fois sur trois à l'occasion d'un déménagement. A l'opposé, certains secteurs apparaissent comme des lieux de stabilité où l'on va rester en cas de déménagement: c'est le cas de la périphérie nord et de la périphérie sud, où l'on reste dans près de 60% des cas.

Flux résidentiels des ménages de l'agglomération clermontoise sur une période de 9 ans (1983-1992)



- Dans l'autre moitié des cas, les ménages qui déménagent quittent leur secteur d'origine. Pour ces ménages, Clermont-Ferrand constitue le lieu d'emménagement dans près de 70% des cas. Venant des communes de la première couronne notamment, le recentrage sur Clermont-Ferrand prime sur l'étalement vers les zones de deuxième couronne. Cette forte attractivité de la ville centre lui vaut l'équilibre en terme de flux résidentiels (pour les flux internes à l'aire d'étude tout au moins), qui a été vu plus haut.
- La très forte polarisation sur Clermont-Ferrand des flux d'échange entre secteurs de l'agglomération (81% des flux d'échange entre secteurs ont une extrémité dans la ville centre) a pour corollaire la faiblesse des échanges entre secteurs périphériques.

Matrice des flux de mobilité résidentielle sur 9 ans (1983-1992)

MENAGES PRECEDENT LIEU DE RESIDENCE	ZONE DE RESIDENCE ACTUELLE						Ensemble
	Clermont- Centre	Clermont nord-est	1ère couronne nord-est	1ère couronne sud-ouest	Périphérie sud	Périphérie nord	
Clermont-Centre	6 751	2 266	842	3 503	827	918	15 108
Clermont nord-est	1 556	3 595	1 123	714	567	423	7 977
1ère couronne nord-est	1 331	1 041	1 608	404	279	255	4 918
1ère couronne sud-ouest	2 356	1 610	412	6 047	1 151	233	11 809
Périphérie sud	746	558	32	711	2 760	132	4 938
Périphérie nord	757	637	136	232	134	2 888	4 784
Zones externes	9 536	3 290	654	2 933	1 491	1 584	19 489
Ensemble	23 034	12 996	4 807	14 543	7 209	6 433	69 023
Nombre total de ménages en 1992	34 046	25 676	10 343	28 911	17 289	15 076	131 341
Taux d'emménagement	68%	51%	46%	50%	42%	43%	53%

Source: Enquête ménages de Clermont-Ferrand -1992-

Taux de déménagements internes aux secteurs

MENAGES Précédent lieu de résidence	Nombre de déménagements à partir du secteur	% de déménagements internes au secteur	intervalle de confiance*
1 Clermont-centre	15 107	45%	(40%-49%)
2 Clermont nord-est	7 978	45%	(40%-51%)
3 1ère couronne nord-est	4 918	33%	(26%-39%)
4 1ère couronne sud-ouest	11 809	51%	(46%-56%)
5 Périphérie sud	4 939	56%	(49%-63%)
6 Périphérie nord	4 784	60%	(54%-67%)
Ensemble	49 535	48%	

*Calculé au seuil de confiance de 80%

Destination résidentielle des ménages des secteurs périphériques qui sortent de leur secteur

MENAGES Précédent lieu de résidence	Mouvements résidentiels sortant du secteur	dont à destination de Clermont-Ferrand	% à destination de Clermont-Ferrand
1ère couronne nord-est	3 310	2 372	72%
1ère couronne sud-ouest	5 762	3 966	69%
Périphérie sud	2 178	1 304	60%
Périphérie nord	1 896	1 394	74%
Total secteurs de périphérie	13 146	9 036	69%

Répartition des flux d'échanges entre secteurs (après fusion des deux zones internes à Clermont)

MENAGES TYPE DE FLUX	Nombre	% interne à l'agglom.	% total
Flux d'échange Clermont <-> autres secteurs de l'agglomération	17953	81%	43%
Flux d'échange entre secteurs périphériques	4 111	19%	10%
Total des flux d'échange internes à l'agglomération	22 064	100%	53%
Flux d'échange extérieur de l'agglomération -> Clermont-Ferrand	12 826		31%
Flux d'échange extérieur de l'agglomération -> secteurs périphériques	6 662		16%
Total flux d'échange	41 552		100%

CARACTERISTIQUES DES FLUX DE MOBILITE RESIDENTIELLE DANS L'AGGLOMERATION DE CLERMONT-FERRAND SELON L'AGE MOYEN DU CHEF DE MENAGE
(Ménages ayant emménagé entre 1983 et 1992)

Age moyen du chef de ménage (ménages ayant emménagé entre 1983 et 1992)	ZONE DE RESIDENCE ACTUELLE		
	Clermont-Ferrand	Périphérie	Ensemble
PRECEDENT LIEU DE RESIDENCE			
Clermont-Ferrand	39,8	40,3	40,0
Périphérie	36,9	41,0	39,6
Zones externes	32,2	39,5	34,7
Ensemble	36,4	40,5	38,3

Age moyen du chef de ménage Ensemble des ménages présents dans l'agglomération	46,3	49,2	47,9
--	------	------	------

Source: Enquête ménages de Clermont-Ferrand -1992-

Age moyen du chef de ménage (ménages ayant emménagé entre 1983 et 1992)	ZONE DE RESIDENCE ACTUELLE						
	Clermont-centre	Clermont nord-est	1ère couronne nord-est	1ère couronne sud-ouest	Périphérie sud	Périphérie nord	Ensemble
PRECEDENT LIEU DE RESIDENCE							
Zones externes	30,8	36,1	35,7	40,4	41,7	37,2	34,7
Clermont centre	37,6	39,7	35	39,4	40,8	39	38,5
Clermont nord-est	39,1	44,4	42,4	45,1	44,5	40,3	43
1ère couronne nord-est	34,6	34	38,7	38,9	44,3	40,3	37
1ère couronne sud-ouest	38,5	41,5	43,7	42,6	39,5	41,3	41,3
Périphérie sud	31,6	36,6	52	38,2	40,5	35,6	38,3
Périphérie nord	38,8	33,7	38,6	46,1	36,7	40,2	39,3
Ensemble	34,6	39,4	39	41,3	41	39,3	38,3

Intervalles de confiance à 80%

PRECEDENT LIEU DE RESIDENCE	(30 32)	(35 37)	(35 37)	(39 42)	(40 43)	(36 38)	(34 35)
Zones externes	(30 32)	(35 37)	(35 37)	(39 42)	(40 43)	(36 38)	(34 35)
Clermont centre	(36 39)	(38 42)	(34 36)	(38 41)	(39 42)	(37 41)	(38 39)
Clermont nord-est	(35 43)	(42 46)	(41 44)	(41 49)	(42 47)	(38 43)	(42 44)
1ère couronne nord-est	(30 39)	(30 38)	(38 40)	(35 42)	(42 46)	(37 43)	(36 38)
1ère couronne sud-ouest	(35 42)	(38 45)	(40 47)	(41 44)	(38 41)	(39 44)	(40 42)
Périphérie sud	(25 38)	(30 44)	non significatif	(34 42)	(39 42)	(34 37)	(37 40)
Périphérie nord	(33 45)	(31 36)	(34 43)	(32 60)	(28 46)	(39 42)	(38 41)
Ensemble	(34,2 35,0)	(39,0 39,8)	(38,8 39,2)	(40,9 41,7)	(40,7 41,3)	(39,0 39,6)	(38,2 38,4)

Age moyen du chef de ménage Ensemble des ménages présents dans l'agglomération	43,4	50,1	47,1	50	48,7	49,5	47,9
--	------	------	------	----	------	------	------

Exemple de lecture des intervalles de confiance: L'âge moyen du chef de famille des ménages ayant déménagé de Clermont-centre vers la première couronne nord-est a 80% de chances d'être compris entre 34 et 36 ans.

4.3. Caractéristiques des flux résidentiels

L'objet du présent chapitre est de décrire les flux de mobilité résidentielle selon un certain nombre de caractéristiques des ménages qui les effectuent. Nous allons successivement et de manière séparée analyser par type de flux, l'âge du chef de ménage, la taille du ménage et le statut d'occupation. Une analyse synthétique des différentes approches sera effectuée en conclusion.

A chaque fois, nous avons comparé les caractéristiques des ménages ayant déménagé au cours des 9 dernières années aux caractéristiques de l'ensemble des ménages. Ce type d'analyse s'apparente toutefois davantage aux analyses de taux d'emménagement des différentes classes de population, qui n'était pas un objectif prioritaire de l'étude.

Dans l'absolu, d'autres types d'analyses pourraient être effectués pour caractériser les flux, à partir des revenus par exemple, de façon à mettre en évidence d'éventuels phénomènes de renforcement de ségrégation sociale, ou bien encore à partir des évolutions de statut d'occupation, de la taille des logements etc. Le questionnaire de Clermont-Ferrand ne comportait pas les données permettant d'effectuer ce type d'analyse.

Age moyen du chef de ménage

- Quel que soit le secteur d'analyse, l'âge moyen des chefs de ménages ayant emménagé au cours des 9 dernières années est inférieur à l'âge moyen de l'ensemble des ménages présents dans le secteur. Cela laisse supposer un taux d'emménagement plus faible pour les ménages les plus âgés.
- **Les ménages qui viennent de l'extérieur sont globalement plus jeunes que la moyenne des ménages ayant emménagé au cours des 9 dernières années. En particulier, ceux qui emménagent au centre de Clermont-Ferrand et qui contribuent à 41% de l'ensemble des emménagements de ce secteur, n'ont que 31 ans en moyenne; ils entraînent un rajeunissement de ce secteur, qui est le plus jeune de l'agglomération.**
- **Les ménages qui emménagent à Clermont-Ferrand sont globalement plus jeunes que ceux qui emménagent en périphérie. Cette différence s'exprime essentiellement sur le centre de Clermont-Ferrand, alors que le secteur nord-est de Clermont-Ferrand accueille des ménages d'âge comparable à l'ensemble des autres zones périphériques.**

CARACTERISTIQUES DES FLUX DE MOBILITE RESIDENTIELLE DANS L'AGGLOMERATION DE CLERMONT-FERRAND SELON LA TAILLE DES MENAGES
(Ménages ayant emménagé entre 1983 et 1992)

Taille moyenne du ménage (ménages ayant emménagé entre 1983 et 1992)	ZONE DE RESIDENCE ACTUELLE		
	Clermont-Ferrand	Périphérie	Ensemble
PRECEDENT LIEU DE RESIDENCE			
Clermont-Ferrand	2,4	3,1	2,7
Périphérie	2,3	2,8	2,7
Zones externes	2,0	2,9	2,3
Ensemble	2,2	2,9	2,5

Taille moyenne du ménage Ensemble des ménages présents dans l'agglomération	2,1	2,7	2,5
---	-----	-----	-----

Source: Enquête ménages de Clermont-Ferrand -1992-

Taille moyenne du ménage (ménages ayant emménagé entre 1983 et 1992)	ZONE DE RESIDENCE ACTUELLE						
	Clermont-centre	Clermont nord-est	1ère couronne nord-est	1ère couronne sud-ouest	Périphérie sud	Périphérie nord	Ensemble
PRECEDENT LIEU DE RESIDENCE							
Zones externes	1,71	2,76	3,08	2,79	3,14	2,72	2,29
Clermont centre	2,28	2,26	2,98	2,89	3,54	3,43	2,6
Clermont nord-est	2,12	2,69	3,29	3,17	3,6	2,79	2,78
1ère couronne nord-est	2,34	2,72	3,5	2,96	3,47	3,68	2,98
1ère couronne sud-ouest	2,07	2,33	2,54	2,58	3,02	2,73	2,49
Périphérie sud	2,29	2,36	2	2,37	2,84	3,42	2,65
Périphérie nord	2,55	1,96	2,27	1,98	2,47	2,79	2,58
Ensemble	2,03	2,54	3,18	2,72	3,09	2,91	2,54

Intervalles de confiance à 80%

PRECEDENT LIEU DE RESIDENCE	(1,62 1,80)	(2,61 2,91)	(2,95 3,21)	(2,57 3,01)	(2,97 3,31)	(2,61 2,83)	(2,23 2,35)
Zones externes	(1,62 1,80)	(2,61 2,91)	(2,95 3,21)	(2,57 3,01)	(2,97 3,31)	(2,61 2,83)	(2,23 2,35)
Clermont centre	(2,13 2,43)	(2,06 2,46)	(2,84 3,12)	(2,73 3,05)	(3,36 3,72)	(3,25 3,61)	(2,52 2,68)
Clermont nord-est	(1,77 2,47)	(2,50 2,88)	(3,11 3,47)	(2,78 3,56)	(3,23 3,97)	(2,60 2,98)	(2,67 2,89)
1ère couronne nord-est	(1,69 2,99)	(2,04 3,40)	(3,33 3,67)	(1,97 3,95)	(2,99 3,95)	(3,30 4,06)	(2,80 3,16)
1ère couronne sud-ouest	(1,81 2,33)	(2,05 2,61)	(2,31 2,77)	(2,42 2,74)	(2,84 3,20)	(2,46 3,00)	(2,39 2,59)
Périphérie sud	(1,40 3,18)	(1,97 2,75)	(2,00 2,00)	(1,96 2,78)	(2,63 3,05)	(3,09 3,75)	(2,48 2,82)
Périphérie nord	(1,89 3,21)	(1,45 2,47)	(2,08 2,46)	(1,32 2,64)	(0,86 4,08)	(2,66 2,92)	(2,46 2,70)
Ensemble	(2,00 2,06)	(2,50 2,58)	(3,15 3,21)	(2,68 2,76)	(3,06 3,12)	(2,88 2,94)	(2,53 2,55)

Taille moyenne du ménage Ensemble des ménages présents dans l'agglomération	1,96	2,36	2,96	2,55	2,89	2,73	2,46
---	------	------	------	------	------	------	------

Taille des ménages

- Quel que soit le secteur d'analyse, la taille moyenne des ménages ayant déménagé depuis moins de 10 ans est légèrement plus élevée que la taille moyenne de l'ensemble des ménages sur ces secteurs. **Cela sous tend une mobilité résidentielle plus grande chez les familles les plus nombreuses qui ont besoin d'agrandir leur espace de vie**, par rapport aux autres ménages moins nombreux et probablement en particulier les plus âgés (des analyses spécifiques sur les taux de mobilité permettraient d'évaluer ces hypothèses).

- **La taille du ménage apparaît comme un élément déterminant dans le parcours résidentiel des ménages et permet de mettre en évidence la dualité entre Clermont-Ferrand et la périphérie:**

Les déménagements vers Clermont-Ferrand concernent en moyenne des ménages de petite taille (2,2 personnes par ménage en moyenne) alors que les déménagements vers la périphérie concernent en moyenne les ménages plus nombreux (2,7 personnes par ménage en moyenne).

- Les secteurs accueillant les familles les plus nombreuses sont par ordre décroissant:

- la première couronne nord-est (3,18)
- la périphérie sud (3,09)
- la périphérie nord (2,91)
- la première couronne sud-ouest (2,72)
- Clermont nord-est (2,54)

Un saut quantitatif important est franchi ensuite par rapport au centre de Clermont-Ferrand (2,03) en raison de l'arrivée de ménages venant de l'extérieur de l'agglomération, qui ne comptent que 1,71 personnes par ménage en moyenne.

**CARACTERISTIQUES DES FLUX DE MOBILITE RESIDENTIELLE DANS L'AGGLOMERATION DE CLERMONT-FERRAND SELON LE STATUT D'OCCUPATION DU LOGEMENT
(Ménages ayant emménagé entre 1983 et 1992)**

Nouveau statut d'occupation selon le type de mouvement résidentiel

MENAGES PRECEDENT LIEU DE RESIDENCE	ZONE DE RESIDENCE ACTUELLE		
	Clermont-Ferrand	Périphérie	Ensemble
Clermont-Ferrand			
propriétaire	3 897 28%	6 336 71%	10 233 44%
locataire	9 875 70%	2 234 25%	12 109 52%
total	14 168 100%	8 917 100%	23 085 100%
Périphérie			
propriétaire	1 911 21%	8 811 51%	10 722 41%
locataire	6 756 75%	8 107 47%	14 863 56%
total	9 035 100%	17 413 100%	26 448 100%
zones externes			
propriétaire	1 177 9%	2 578 39%	3 754 19%
locataire	11 222 87%	3 659 55%	14 880 76%
total	12 827 100%	6 663 100%	19 489 100%
Ensemble			
propriétaire	6 985 19%	17 724 54%	24 709 36%
locataire	27 853 77%	14 000 42%	41 853 61%
total	36 030 100%	32 993 100%	69 023 100%

Source: Enquête ménages de Clermont-Ferrand -1992-

PRECEDENT LIEU DE RESIDENCE		ZONE DE RESIDENCE ACTUELLE		
		Clermont-Ferrand	Périphérie	Ensemble
Zones externes				
Propriétaire		1177 9.2%	2578 38.7%	3754 19.3%
Locataire		11222 87.5%	3659 54.9%	14880 76.4%
Total		12827 100%	6662 100%	19489 100%
Clermont-centre				
Propriétaire		2144 23.8%	3921 64.4%	6065 40.1%
Locataire		6478 71.8%	1822 29.9%	8300 54.9%
Total		9017 100%	6091 100%	15108 100%
Clermont nord-est				
Propriétaire		1754 34.0%	2414 85.4%	4168 52.2%
Locataire		3397 66.0%	412 14.6%	3809 47.8%
Total		5151 100%	2826 100%	7977 100%
1ère couronne nord-est				
Propriétaire		591 24.9%	1439 56.5%	2030 41.3%
Locataire		1676 70.7%	1059 41.6%	2736 55.6%
Total		2372 100%	2546 100%	4918 100%
1ère couronne sud-Ouest				
Propriétaire		962 24.3%	3772 48.1%	4735 40.1%
Locataire		2924 73.7%	4024 51.3%	6949 58.8%
Total		3966 100%	7843 100%	11809 100%
Périphérie sud				
Propriétaire		358 27.4%	2044 56.2%	2401 48.6%
Locataire		866 66.5%	1493 41.1%	2359 47.8%
Total		1304 100%	3635 100%	4938 100%
Périphérie nord				
Propriétaire		0 0%	1556 45.9%	1556 32.5%
Locataire		1289 92.5%	1531 45.2%	2820 59.0%
Total		1394 100%	3390 100%	4784 100%
Ensemble				
Propriétaire		6985 19.4%	17724 53.7%	24709 35.8%
Locataire		27853 77.3%	14000 42.4%	41853 60.6%
Total		36030 100%	32993 100%	69023 100%

Exemple de lecture: Parmi les ménages qui ont déménagé de la première couronne nord-est vers Clermont-Ferrand, 71% sont locataires dans leur nouveau lieu de résidence.

Statut d'occupation de l'ensemble des ménages présents dans l'agglomération

	Propriétaire	Locataire	Autre statut	Ensemble
ZONE DE RESIDENCE				
Clermont centre	29%	68%	3%	100%
Clermont nord-est	46%	52%	2%	100%
1ère couronne nord-est	73%	26%	1%	100%
1ère couronne sud-ouest	67%	31%	2%	100%
Périphérie sud	78%	19%	2%	100%
Périphérie nord	73%	24%	3%	100%
Ensemble	56%	42%	2%	100%

Source: Enquête ménages de Clermont-Ferrand -1992-

Le statut d'occupation du logement

L'enquête ménage de Clermont-Ferrand ne permet pas de faire le parallèle entre flux de mobilité résidentielle et évolution des statuts d'occupation (on ne connaît pas le statut avant déménagement et l'accession à la propriété n'est pas un thème repris dans les motifs de choix de localisation). Il n'est pas possible notamment de connaître parmi les ménages qui ont déménagé au cours des 9 dernières années, ceux qui ont accédé à la propriété.

- **Alors qu'une majorité de ménages dans l'agglomération sont propriétaires de leur logement (56%), la mobilité résidentielle concerne principalement des locataires (61%). La propriété apparaît en effet comme un facteur de stabilité résidentielle.**
- Cela dit, une différence fondamentale apparaît entre les mouvements résidentiels effectués à destination de la périphérie et ceux effectués vers Clermont-Ferrand.
 - **Quand on quitte Clermont-Ferrand pour aller en périphérie, dans près de trois quarts des cas, c'est pour être (ou devenir) propriétaire. Les gens quittent-ils le centre parce qu'ils ne trouvent pas l'offre leur permettant de rester sur place pour accéder à la propriété, ou sont-ils attirés par le style de vie périurbain en maison individuelle? L'enquête ne contient pas les données permettant de répondre à ces questions.**
 - **A l'inverse, quand on emménage à Clermont-Ferrand, dans plus de 75% des cas en moyenne, c'est pour être (ou rester) locataire, quel que soit le secteur d'où l'on vient. Les limites de l'offre, en quantité de logements à vendre ou possibilités de construction au centre, sont parmi les hypothèses que l'on peut formuler pour expliquer ce phénomène. Il y a aussi les caractéristiques des ménages, et notamment de ceux venant de l'extérieur de l'agglomération, plus jeunes et de plus petite taille que ceux en provenance de l'intérieur de l'agglomération, donc moins en situation d'accéder à la propriété.**
 - Pour les flux de périphérie à périphérie, il n'y a pas de déséquilibre flagrant entre les ménages qui s'orientent vers une location et ceux qui s'orientent vers la propriété.

Motif de localisation résidentielle pour les ménages de l'agglomération de Clermont-Ferrand ayant emménagé entre 1983 et 1992 (1er motif invoqué)

	01 Proximité du lieu de travail	02 Desserte en TC	03 Proximité des commerces et des services	04 Proximité des établissements d'enseignement	05 Desserte en VP	06 Rapprochement des parents ou amis	07 Rapprochement de la nature	08 Animation	09 Coût du logement	10 Autres raisons	Ensemble
ZONE DE RESIDENCE											
Clermont centre	31%	3%	18%	16%		5%	2%	1%	9%	15%	100%
Clermont nord-est	36%	5%	6%	6%		11%	3%		19%	14%	100%
1ère couronne nord-est	31%	9%	4%	4%		11%	9%		16%	14%	100%
1ère couronne sud-ouest	28%	5%	6%	7%		7%	14%	2%	12%	19%	100%
Périphérie sud	29%	1%	4%	3%	1%	16%	23%	1%	15%	8%	100%
Périphérie nord	40%	0%	6%	5%		11%	16%		12%	10%	100%
Ensemble	32%	4%	10%	9%	0%	8%	9%	1%	13%	14%	100%

Source: Enquête ménages de Clermont-Ferrand -1992-

	01.	02.	03.	04.	05.	06.	07.	08.	09.	10.	Ensemble
Intervalle de confiance à 80%											
ZONE DE RESIDENCE											
Clermont centre	(27% 35%)	(1% 4%)	(15% 22%)	(13% 19%)		(3% 6%)	(1% 3%)	(0% 3%)	(7% 12%)	(12% 18%)	100%
Clermont nord-est	(31% 40%)	(3% 7%)	(3% 8%)	(4% 9%)		(8% 14%)	(1% 4%)		(15% 23%)	(11% 17%)	100%
1ère couronne nord-est	(26% 36%)	(6% 12%)	(2% 6%)	(2% 7%)		(8% 15%)	(6% 13%)		(12% 21%)	(10% 18%)	100%
1ère couronne sud-ouest	(24% 33%)	(3% 7%)	(4% 9%)	(4% 9%)		(4% 9%)	(10% 17%)	(1% 4%)	(9% 15%)	(16% 23%)	100%
Périphérie sud	(24% 34%)	(0% 2%)	(2% 6%)	(1% 5%)	(0% 2%)	(12% 20%)	(18% 27%)	(0% 2%)	(11% 19%)	(5% 11%)	100%
Périphérie nord	(35% 45%)	(0% 1%)	(4% 9%)	(3% 7%)		(8% 14%)	(12% 19%)		(8% 15%)	(7% 13%)	100%
Ensemble	(30% 34%)	(3% 4%)	(9% 11%)	(8% 10%)	(0% 0%)	(7% 10%)	(7% 10%)	(1% 1%)	(12% 14%)	(13% 16%)	100%

Les motifs de localisation résidentielle

Il a été vu dans la recherche bibliographique ainsi qu'à l'occasion de la comparaison effectuée avec l'enquête ménage de Lyon 1995 (cf. tri à plat des variables en annexe), qu'en plus des facteurs de choix de localisation résidentielle proposés dans le questionnaire de l'enquête ménages de Clermont-Ferrand, d'autres facteurs relatifs au statut (locataire-propriétaire), aux caractéristiques propres au logement, au fait d'habiter une maison individuelle etc. pouvaient être très déterminants dans le choix de sa localisation résidentielle. Il n'est donc possible ici de n'effectuer qu'une analyse partielle des motifs, dont nous retirerons néanmoins quelques points essentiels.

Les analyses ont porté sur les ménages qui ont déménagé au cours des 9 dernières années.

- **Quelle que soit la zone de résidence, La proximité du lieu de travail est le critère de choix le plus important parmi les items proposés. Un tiers des ménages en moyenne invoque ce motif.**

Globalement, sur l'ensemble des mouvements résidentiels, l'ordre est le suivant:

- **Rapprochement du lieu de travail**
 - **Coût et autres raisons que celles figurant dans la liste**
 - Proximité des commerces ~ proximité des écoles ~ rapprochement des parents et des amis ~ rapprochement de la nature
 - Desserte en TC
 - Animation
 - Desserte en VP (*remarquons ici que la formulation de l'item n'est pas très claire et qu'elle peut expliquer la faiblesse du pourcentage*)
- **La proximité des infrastructures de transport est très peu citée (4%).**
- **Après le rapprochement du lieu de travail, les autres motifs de choix de localisation résidentielle n'arrivent pas dans le même ordre selon la zone de résidence. Les items les plus fréquemment cités sont les suivants (autres raisons exclues):**
 - **Clermont-centre:** Proximité des commerces et services; proximité des écoles
 - **Clermont nord-est:** Coût du logement ; rapprochement des parents ou amis
 - **1ère couronne nord-est:** coût du logement; rapprochement des parents ou amis; rapprochement de la nature; desserte TC
 - **1ère couronne sud-ouest:** coût du logement; rapprochement de la nature
 - **Périphérie sud:** coût du logement; rapprochement de la nature; rapprochement des parents ou amis
 - **Périphérie nord:** coût du logement; rapprochement de la nature; rapprochement des parents ou amis
 - **Le coût du logement est une préoccupation constante, après la proximité d'un lieu de travail. Au centre, on privilégie la proximité des commerces et des services, tout ce qui rend pratique la vie en ville. En périphérie par contre et à l'opposé, c'est le rapprochement de la nature qui prime.**

5. Conclusion et remarques

- **Sur la pertinence de l'outil « enquête ménages » pour l'analyse des comportements de localisation résidentielle**
- **Sur l'analyse des données et le questionnaire de l'enquête ménages de Clermont-Ferrand**

L'analyse de la mobilité résidentielle des ménages à partir d'une enquête ménages permet de mettre en évidence, s'il en était besoin, le rôle majeur de ce phénomène dans l'évolution démographique des villes: dans l'agglomération clermontoise par exemple, en 1992, le tiers des ménages occupaient leur logement depuis moins de 4 ans, la moitié depuis moins de 8 ans.

Plusieurs angles d'approche de la connaissance de la mobilité résidentielle sont importants pour l'urbaniste:

- 1- Les différences de niveaux de mobilité résidentielle (taux d'emménagement) selon les caractéristiques des ménages, et en particulier les caractéristiques des ménages les moins « mobiles »,
- 2- La structure des flux résidentiels récents, les caractéristiques des ménages qui les effectuent ainsi que leurs motifs de déménagement et de localisation résidentielle,
- 3- Les intentions de déménager à court ou moyen terme et de la même manière les caractéristiques des ménages concernés ainsi que leurs motivations.

En particulier, la connaissance des flux résidentiels récents et des intentions de déménager, lorsqu'on la confronte à la connaissance de l'état du marché du logement et de ses stocks, peut apporter un éclairage sur les mutations en cours et permettre aux décideurs locaux d'ajuster leur politique en matière d'urbanisme et de logement.

Une remarque fondamentale doit toutefois être faite ici sur les limites structurelles des enquêtes locales dans l'analyse des flux de mobilité résidentielle: les enquêtes ménages, comme la plupart des enquêtes locales, n'autorisent pas une analyse exhaustive des flux concernant une agglomération; en effet, si ces enquêtes permettent d'évaluer les flux résidentiels internes à une agglomération ou arrivant de l'extérieur, elles ne donnent en revanche aucune indication sur les ménages qui quittent l'agglomération. Ceci constitue un handicap dans la mesure où les échanges avec l'extérieur constituent une part importante des mouvements résidentiels. Seule une analyse des données au niveau national permettrait d'avoir une vision globale des flux de mobilité résidentielle.

Si l'on considère à présent les différents types d'enquêtes locales, l'enquête ménages, en s'adressant à un échantillon de l'ensemble des ménages d'une agglomération, présente l'avantage de pouvoir apporter, en plus des informations sur les flux résidentiels récents, une connaissance des ménages les moins mobiles et de leurs intentions éventuelles de déménager. Par rapport à certaines enquêtes spécifiques sur la mobilité résidentielle qui ne s'intéressent bien souvent qu'à un échantillon de ménages ayant déménagé récemment, cet avantage de l'enquête ménages nécessite en contrepartie un échantillonnage plus important pour permettre une précision équivalente dans l'analyse des flux.

Nous abordons ici la question du niveau de finesse des exploitations autorisé par l'enquête. Cette question, en effet, est inhérente à toutes les enquêtes par échantillonnage, qui fournissent des estimations dont la précision dépend de la taille de l'échantillonnage. Dans le cas de l'enquête clermontoise, concernant l'analyse des flux de mobilité résidentielle, la taille de l'échantillon (2 000 enquêtes) a permis de mettre en évidence la dualité de fonctionnement entre la ville-centre et sa périphérie (cf. principaux résultats ci-dessous) mais pas d'effectuer des comparaisons statistiquement représentatives entre secteurs. Sans résoudre totalement cette question, il est certain que des analyses menées sur des enquêtes plus importantes apporteraient des informations supplémentaires sur les mouvements internes à la périphérie. A titre de comparaison, l'enquête ménages de Lyon (6 000 enquêtes) offrirait une précision dans les résultats 1,7 fois supérieure à celle obtenue à partir de l'enquête de Clermont-Ferrand.

En outre, si l'on s'intéresse à des flux de mobilité résidentielle récents, un arbitrage doit être alors recherché entre le choix de la période d'analyse, que l'on veut la plus courte possible, et la taille de l'échantillon correspondant, qui doit rester suffisante pour garantir une précision satisfaisante des résultats. Dans le cas précis de l'enquête de Clermont-Ferrand, cette préoccupation nous a conduit en première approche à effectuer les analyses sur une période de 9 ans. Effectuer une analyse sur 4 ans aurait conduit à diminuer les effectifs correspondant d'environ un tiers mais n'aurait eu qu'une incidence limitée sur la quantité d'informations statistiquement significatives, tant certains écarts dans les estimations qui ont permis de tirer les principaux résultats étaient importants.

Concernant la méthode de prise en compte des mouvements résidentiels, nous avons pu distinguer deux types d'approches:

- Lorsqu'on s'intéresse aux flux mobilité résidentielle récents dans le but de les localiser mais aussi de connaître les caractéristiques et les motivations des ménages qui les effectuent, il est demandé aux personnes enquêtées des informations sur leur dernier lieu d'habitation (date, statut d'occupation avant et après, motifs de choix du nouveau logement etc.). L'enquête de Clermont-Ferrand qui appartient à cette catégorie présentait en outre la particularité de recenser jusqu'à trois déménagements sur une période de 9 ans. Toutefois, seul le dernier mouvement a pu être exploité, parce que d'une part il était le seul à être accompagné de questions sur les motifs et d'autre part parce que le nombre de ménages ayant déménagé plusieurs fois n'était pas suffisant pour effectuer des analyses de cheminement résidentiel statistiquement représentatives. Sur ce point, on peut conclure que l'analyse des trajectoires résidentielles relève davantage d'enquêtes spécifiques relativement lourdes.*
- Lorsque l'objectif est de connaître des évolutions dans le temps de la structure géographique des flux de mobilité résidentielle (par ex. identification rétrospective sur une agglomération des « vagues » de flux résidentiels), une méthode consiste à demander aux ménages leur localisation résidentielle à des dates fixes. On peut affiner l'analyse de ces évolutions en demandant des informations complémentaires (statut d'occupation, type de logement), mais les déménagements intermédiaires et les motifs ne sont pas connus. Cette approche comme la précédente, ne tient pas compte non plus des ménages ayant quitté l'agglomération sur les périodes d'analyse.*

L'analyse de la mobilité résidentielle à partir de l'enquête ménages de Clermont-Ferrand a concerné principalement l'analyse des flux résidentiels sur une période de 9 ans; cela concernait 69 000 ménages, soit un peu plus de la moitié des habitants de l'agglomération.

Parmi les principaux résultats:

- La ville de Clermont-Ferrand, qui regroupe à elle seule 46% de l'ensemble des ménages de l'agglomération, est le lieu où s'effectue un peu plus de la moitié des emménagements.
- Les échanges migratoires avec l'extérieur occupent une place majeure dans les flux de mobilité résidentielle d'une agglomération: dans le cas de l'agglomération clermontoise, 28% des ménages ayant déménagé au cours des 9 dernières années viennent de l'extérieur. Il s'agit en moyenne de ménages jeunes, de petite taille, s'orientant vers le marché locatif dans près de 80% des cas. Clermont-Ferrand est le lieu d'emménagement pour les deux tiers d'entre eux.
- Concernant les flux de mobilité résidentielle effectués à l'intérieur de l'agglomération, dans près de la moitié des cas, quand on déménage, on reste dans son secteur (cf. découpage en 6 zones). Ceci est une valeur moyenne et cache des disparités selon le secteur: ainsi par exemple la première couronne nord-est apparaît comme un secteur de transition pour les ménages en situation de bouger, qui quittent très majoritairement ce secteur à l'occasion d'un déménagement. A l'inverse, les ménages des secteurs de deuxième couronne ont en grande majorité tendance à rester dans leur secteur lorsqu'ils déménagent.
- Les flux de mobilité résidentielle effectués entre secteurs de l'agglomération sont très fortement polarisés par Clermont-Ferrand, puisque dans 80% des cas, ces mouvements ont une extrémité dans la ville centre. En particulier, lorsque l'on habite la périphérie et que l'on quitte son secteur, c'est dans 70% des cas pour aller dans la ville-centre. Il y a relativement peu de flux résidentiels entre secteurs de périphérie.
- Cette attractivité particulière de Clermont-Ferrand lui vaut un parfait équilibre dans ses échanges de flux résidentiels avec la périphérie. On n'observe pas comme dans certaines agglomérations de fuite vers la périphérie ni de retour marqué au centre. Cela dit, cet équilibre cache des situations très différenciées: Les ménages quittant la périphérie pour Clermont-Ferrand sont jeunes, de petite taille et s'orientent pour les trois quarts d'entre eux vers une location. A l'inverse, les ménages quittant Clermont-Ferrand pour la périphérie sont plus âgés, de plus grande taille et s'orientent vers la propriété dans plus de 70% des cas.
- En résumé, la ville de Clermont-Ferrand apparaît comme une ville attractive pour les petits ménages, jeunes, venant de l'extérieur et s'orientant vers la location, ainsi que pour les ménages de la périphérie, eux aussi de petite taille et intéressés par une location. Les ménages de Clermont-Ferrand qui s'orientent vers la propriété quittent leur ville dans 62% des cas. Les données disponibles dans l'enquête ne permettent pas de dire si ces départs sont liés à une éventuelle insuffisance de l'offre en centre-ville et dans quelle mesure joue l'attrait de la maison individuelle située en périphérie.

L'analyse des flux de mobilité résidentielle à partir des motifs s'est heurtée à l'insuffisance des items proposés dans le questionnaire de l'enquête (rien sur les caractéristiques du logement lui-même, le souhait d'accéder à la propriété, d'aller dans une maison individuelle etc.). Il est toutefois intéressant de noter que parmi les items proposés, la proximité du lieu de travail est le motif prioritaire invoqué par les ménages pour leur choix de localisation résidentielle.

Malgré certaines insuffisances du questionnaire de l'enquête de Clermont-Ferrand, nous retirons néanmoins un bilan positif de cette première exploitation et des informations que nous avons pu en retirer. Ceci nous amène à faire un certain nombre de propositions pour la création d'un volet « mobilité résidentielle » facultatif à intégrer aux enquêtes ménages.

Signalons ici pour mémoire une préoccupation qui nous est venue en cours d'étude: la définition de « l'entité de base » à enquêter. Faut-il n'interroger qu'une personne au sein du ménage, sachant que celui-ci a pu se composer sur une période récente (ex. les jeunes ménages) ou faut-il interroger selon les cas plus d'une personne?... à débattre.

C- OBSERVATIONS SUR LE QUESTIONNAIRE ET PROPOSITIONS

OBSERVATIONS SUR LE QUESTIONNAIRE DE CLERMONT-FERRAND ET PROPOSITIONS

A la lumière des éléments de bibliographie qui ont été rassemblés en préliminaire à cette étude et à partir de l'analyse des données de l'enquête de Clermont-Ferrand, le présent chapitre à pour objet de consigner un certain nombre d'observations pouvant être faites sur le questionnaire de Clermont-Ferrand et surtout de faire des propositions pour l'élaboration d'un volet « logement et mobilité résidentielle » à intégrer de manière facultative au questionnaire des enquêtes ménages.

Compte tenu de l'approche retenue pour l'étude, ce travail sera susceptible d'être enrichi pour tenir compte notamment:

- de questions que l'enquête de Clermont-Ferrand ne permettait pas de traiter ou qui n'apparaissent pas dans le recueil d'éléments bibliographiques
- de l'existence d'autres sources mieux adaptées ou complémentaires pour certains aspects abordés dans le questionnaire

Dans l'analyse qui suit, les questions de l'enquête ménages et les problématiques auxquelles elles renvoient ont été classées par étape chronologique:

- **situation résidentielle présente**
- **évolutions passé -> présent**
- **projets pour le futur**

• Situation résidentielle présente

PROBLEMATIQUE	CLERMONT-FERRAND	PROPOSITIONS
<p>Type de logement, statut et taille du logement</p> <p>Le type de logement, le statut d'occupation, et la taille du logement sont trois variables déterminantes dans la description des comportements de mobilité résidentielle (cf. analyse bibliographique).</p>	<p>Pas de question sur le type de logement</p> <p>M16 Statut: propriétaire; locataire; autre</p> <p>Pas de question sur la taille du logement</p>	<p><u>Propositions (sources enquêtes ménages CETE de l'Est; étude BVA):</u> Quel est le type de votre logement?</p> <ul style="list-style-type: none"> - maison individuelle ou jumelée - appartement <p>Quel est votre statut d'occupation?</p> <ul style="list-style-type: none"> - propriétaire - locataire ou sous locataire dans le privé - locataire en HLM ou assimilé (organisme social) - autre (logé gratuitement, viager...) <p>De combien de pièces se compose votre logement (pièces habitables hormis la cuisine, salles d'eau, cellier, atelier)?</p>
<p>Satisfaction des ménages</p> <p>La connaissance du niveau de satisfaction des ménages par rapport à leur logement d'une part, et par rapport à leur quartier d'autre part, représente un indicateur utile aux décideurs de la perception par les ménages de la politique urbaine locale et des conditions d'habitat dans les différents secteurs d'une agglomération; elle renseigne également sur les variations de perception de l'habitat selon les différentes classes de population (cf. étude agence d'urbanisme de Lyon).</p>	<p>M10 Diriez vous de cette agglomération qu'elle est:</p> <ul style="list-style-type: none"> - dynamique?.....peu dynamique? - attractive?.....peu attractive? - agréable à vivre?.....peu agréable à vivre? <p>Observations sur les questions et leur formulation: Les thèmes des deux premières questions sont assez globaux et peuvent être compris de manière différente selon les personnes, ce qui rend l'interprétation des résultats délicate. En outre, l'absence de modalité « sans opinion » favorise les réponses aléatoires. L'interprétation de la troisième question serait plus facile si elle portait sur le quartier ou la commune, qui sont deux échelles de représentation plus adaptées à l'individu que l'agglomération.</p>	<p><u>propositions (source enquête ménages CETE de l'Est):</u> Actuellement, diriez-vous que vous êtes très satisfait, assez satisfait, pas tellement satisfait, pas du tout satisfait...</p> <ul style="list-style-type: none"> - de votre logement - de votre quartier <p>Ces questions peuvent être complétées par des items permettant de décrire les éventuels motifs d'insatisfaction.</p>

PROBLEMATIQUE	CLERMONT-FERRAND	PROPOSITIONS
Satisfaction des ménages		Les niveaux de satisfaction par rapport aux différents services offerts dans le quartier sont déclinés dans le questionnaire de Strasbourg (cf. annexes).
Notion d'appartenance	<p>M19 En dehors de votre activité professionnelle, vous fréquentez habituellement le centre d'une ville ou d'un bourg. Quel est le centre auquel vous avez le sentiment d'appartenir?</p> <p><u>Remarques sur la question</u></p> <p>Dans sa formulation, la question mélange deux notions: la notion de fréquentation (donnée objective) et la notion d'appartenance (donnée affective). On rencontre ainsi des personnes déclarant appartenir à des zones non limitrophes à l'aire d'étude et dans certains cas à des pays étrangers.</p> <p>Dans certains cas (grandes villes en particulier), l'existence de centres de vie situés à l'écart des centres-villes peut entraîner la fréquentation de plusieurs quartiers à la fois de manière complémentaire, sans que l'individu ait le sentiment d'appartenir à l'un d'entre eux en particulier. De ce point de vue, la commune paraît être une échelle plus adaptée à la notion d'appartenance.</p>	<p>Thème non retenu</p> <p>Ce type de question, relativement complexe à formaliser, ne répond pas aux objectifs visés.</p>

• Evolutions passé -> présent

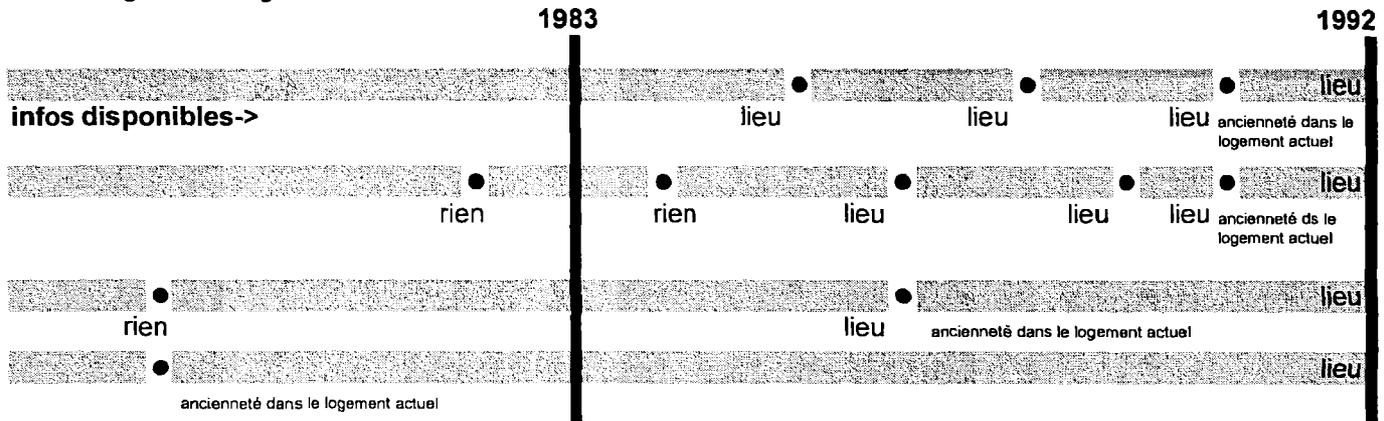
PROBLEMATIQUE	CLERMONT-FERRAND	PROPOSITIONS
<p>Ancienneté dans l'agglomération, le quartier, le logement</p> <p>L'ancienneté dans le logement permet notamment de reconstituer des taux de mobilité résidentielle (taux d'emménagement) des ménages sur une durée donnée (% des ménages ayant déménagé depuis moins de x années).</p>	<p>M10 Depuis combien d'années habitez-vous l'agglomération? M11 Depuis combien de temps habitez-vous dans le quartier? M15 Depuis combien de temps habitez-vous dans ce logement?</p> <p><u>Remarques sur les questions:</u> On observe des erreurs dans la compréhension et la saisie sur deux positions de la durée: une partie des réponses effectuées correspondent à des années et non pas à des durées. Sachant en outre que l'évaluation d'une durée se fait à partir de la connaissance d'une année, il est plus facile de demander directement l'année. On peut largement se contenter d'une codification des anciennetés par valeurs entières, mais il est souhaitable par souci de cohérence de disposer de la date exacte d'arrivée dans le logement ou l'agglomération, afin de pouvoir effectuer une comparaison avec la date d'enquête. Ceci est important surtout pour les valeurs d'ancienneté les moins élevées qui sont susceptibles de faire l'objet de classifications en tranches fines. Par ailleurs, l'analyse des données de l'enquête a montré que la mobilité résidentielle à l'intérieur d'un quartier était relativement faible et l'intérêt de la question sur l'ancienneté dans le quartier paraît donc limité.</p>	<p><u>Propositions:</u> A quelle date êtes-vous arrivé dans l'agglomération? (mois, année) A quelle date êtes-vous entré dans ce logement? (mois, année)</p>
<p>Flux de migrations résidentielles</p> <p>En raison de la méthode d'enquête, la reconstitution des flux migratoires ne concerne que les ménages présents dans l'aire d'enquête et ne tient pas compte des départs vers l'extérieur, contrairement aux recensements de la population.</p>	<p>M18 (question posée uniquement aux ménages habitants dans leur logement depuis moins de 9 ans)</p> <p>Quel était votre lieu d'habitation auparavant sur 10 ans (Remonter dans le temps)?</p> <p>Le questionnaire permet de recenser jusqu'à 3 mouvements résidentiels.</p>	<p><u>Pour la formulation, cf. remarques des pages suivantes</u></p>

INFORMATIONS DISPONIBLES SUR LES FLUX DE MOBILITE RESIDENTIELLE ENQUETES MENAGES DE CLERMONT-FERRAND ET DE LYON

Informations disponibles sur les migrations résidentielles des ménages dans le fichier de l'enquête ménages de Clermont-Ferrand de 1992

Une ligne = parcours résidentiel d'un ménage

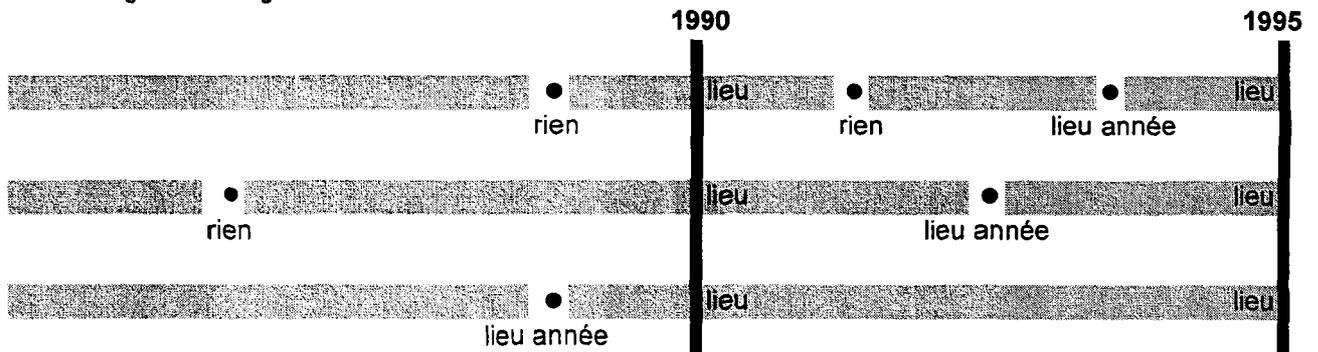
●: un changement de logement



Informations disponibles sur les migrations résidentielles des ménages dans le fichier de l'enquête ménages de Lyon de 1995*

Une ligne = parcours résidentiel d'un ménage

●: un changement de logement



* Les lieux de résidence avant déménagement ne sont connus qu'à la commune.

Plusieurs modes de questionnement des précédents lieux de résidence peuvent être utilisés (cf. schéma de synthèse des enquêtes de Clermont-Ferrand et de Lyon, à la page précédente):

- 1- On demande à la personne de référence représentant le ménage, son dernier mouvement résidentiel (année, lieu du précédent logement), quelle que soit l'année de déménagement (Lyon 95; Enquête CETE de l'Est; Enquête mobilité de l'OLAP). A Lyon la question a été posée à tous les membres du ménage, à l'exception toutefois des scolaires et des étudiants. Ce type d'approche permet de faire le lien entre des flux observés et des motifs de mobilité résidentielle. Il est possible en outre de choisir la période d'analyse, mais seulement entre une année donnée et l'année d'enquête.
- 2- On demande à la personne de référence son lieu d'habitation une année donnée (Lyon 95; enquête logement de l'INSEE). L'objectif est alors de permettre le rapprochement de deux photographies de la localisation des ménages, sans faire de lien avec les motifs de déménagement et de localisation résidentielle, car entre les deux dates, certains ménages ont pu déménager plusieurs fois. On peut également envisager de poser la question pour une série de dates en remontant dans le passé, de façon à disposer d'une évolution dans le temps de la localisation des ménages. Il ne faut toutefois pas oublier que le recensement de la population permet ce type d'analyse avec l'avantage par rapport à une enquête ménages d'être exhaustif et de tenir compte des départs à l'extérieur de l'aire d'étude.
- 3- On demande à la personne de référence, l'ensemble de ses mouvements résidentiels (lieux) sur une période donnée. C'est l'option qui a été retenue à Clermont-Ferrand, avec toutefois une limitation à 3 du nombre de déménagements pris en compte. Compte tenu des résultats obtenus sur Clermont-Ferrand (10% des ménages seulement ont déménagé au moins deux fois), l'intérêt de ce type de question paraît limité, dans la mesure où les effectifs enquêtés sont trop faibles pour pouvoir effectuer des analyses de chaînes de déplacements résidentiels. Le calcul de taux de « multi-mobilité résidentielle » que nous avons effectué à partir de la question M18 aurait pu être obtenu directement à partir d'une simple question.

En résumé, la méthode no1 est la plus adaptée à la description des flux de mobilité résidentielle, si l'on souhaite effectuer des analyses sur les motifs de localisation. La méthode no2 permet quant à elle de donner des descriptions à des dates fixées de la localisation des ménages présents dans l'agglomération le jour de l'enquête.

<p>Lieu du précédent logement</p>	<p>Formulation cas no1 (source questionnaire CETE de l'EST)</p> <p>Avant d'occuper votre logement actuel, où habitiez-vous précédemment?</p> <ul style="list-style-type: none"> - ai toujours habité là -> sauter les questions concernant le changement de logement - lieu (niveau de codification géographique à définir)
--	--

<p>Motifs de localisation résidentielle</p> <p>Si l'on se réfère aux hypothèses de comportements vues dans l'analyse bibliographique, le lieu lui-même n'est que l'un des paramètres à intervenir dans le choix de localisation résidentielle. D'autres critères discriminants interviennent également : le statut d'occupation (devenir propriétaire), le logement lui-même (en particulier sa taille), l'offre du marché et le coût.</p> <p>Les contraintes liées à l'offre et au coût peuvent constituer dans certains cas une contrainte telle que le choix du lieu passe au second plan: par exemple, alors que certains ménages souhaitent devenir propriétaires renonceront à l'accession à la propriété pour aller dans le quartier de leur choix, d'autres sacrifieront la localisation pour devenir propriétaires. La localisation peut également être sacrifiée pour trouver un logement suffisamment grand à un prix supportable par le ménage.</p> <p>Dans d'autres cas, les ménages n'ont pas le choix du lieu (HLM) ou bénéficient d'une rente de situation (logement de fonction, héritage) faisant passer le choix du lieu au second plan.</p>	<p>M14 Quelles sont les deux principales raisons qui vous ont incité à choisir ce quartier?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Proximité du lieu de travail - Desserte en TC - Proximité des commerces et des services - Proximité des établissements d'enseignement - Desserte en VP - Rapprochement des parents ou des amis - Rapprochement de la nature - Animation - Coût du logement - Autres (précisez) <p><u>Remarques sur la forme:</u></p> <p>Deux méthodes de recueil des motifs sont possibles:</p> <p>1-On demande un nombre limité de motifs au ménage, les forçant ainsi à hiérarchiser les raisons qui ont eu un rôle déterminant dans leur comportement de localisation résidentielle. (Clermont-Ferrand; BVA). Dans les deux enquêtes, les ménages ont eu la possibilité de déclarer deux motifs principaux. Le taux de réponse pour le deuxième motif à Clermont-Ferrand est faible, vraisemblablement parce que le questionnaire ne balayait pas assez largement le champ des réponses possibles. Sachant qu'il n'était pas demandé aux ménages de hiérarchiser les deux motifs, on a dû cumuler les données des deux variables, ce qui pose des problèmes d'exploitation. Un autre inconvénient de cette méthode est de sous-estimer certains motifs secondaires ayant pu également intervenir dans le comportement de localisation résidentielle.</p>	<p>La méthode de recueil proposée consiste à demander si oui ou non le motif a compté dans le comportement de localisation résidentielle (sources: questionnaires du CETE de l'EST et de l'enquête ménages de Lyon)</p> <p>Je vais vous donner un certain nombre de raisons qui ont pu vous guider dans votre choix de venir habiter dans votre logement actuel: pouvez vous me dire à chaque fois si cette raison a véritablement compté?</p> <p>Raisons limitatives</p> <ul style="list-style-type: none"> - pas d'autre solution - logement de fonction; héritage <p>Raison liée au statut</p> <ul style="list-style-type: none"> - devenir propriétaire <p>Raison liée au type de logement</p> <ul style="list-style-type: none"> - habiter en maison individuelle <p>Raisons liées au logement</p> <ul style="list-style-type: none"> - coût du logement - logement plus grand que le précédent - logement plus petit que le précédent - confort, charme du logement - problème de voisinage dans le logement précédent <p>Raisons liées à la vie familiale</p> <ul style="list-style-type: none"> - changement de situation familiale (mariage, séparation, veuvage, enfant) <p>Raisons liées à l'activité professionnelle ou aux études</p> <ul style="list-style-type: none"> - entrée dans la vie active - études - changement de lieu de travail - départ en retraite - chômage
--	---	---

<p>Il apparaît donc pour l'élaboration d'un questionnaire, que la question du choix de la localisation résidentielle ne doit pas se limiter aux seuls critères géographiques mais doit également intégrer au minimum des critères liés au statut, au logement lui-même et à son coût. Il est important en effet que chaque ménage puisse retrouver sa situation à travers le questionnaire.</p>	<p>2-La deuxième méthode consiste à formuler la question en demandant pour chacun des motifs si celui-ci a eu ou non une incidence sur le choix de la localisation résidentielle (Lyon 95; enquête CETE de l'Est). La hiérarchisation des motifs est ensuite effectuée en totalisant pour chacun d'entre eux le pourcentage de réponses affirmatives.</p> <p>Afin de ne recueillir des réponses affirmatives que pour les motifs qui ont effectivement influencé le comportement de localisation résidentielle, il est souhaitable d'orienter la question dans ce sens (par ex. « quels sont les motifs qui ont véritablement compté? »).</p> <p>Il est possible enfin de demander parmi les raisons qui ont compté dans le choix de localisation résidentielle, en les rappelant à la personne enquêtée, celle qui a été la plus importante.</p>	<p>Raisons liées à l'espace social ou affectif</p> <ul style="list-style-type: none"> - rapidité d'accès au lieu de travail - rapidité d'accès au lieu de travail du conjoint - proximité de crèches de garderies ou d'établissements scolaires - proximité des parents et/ou des amis <p>Raisons liées à l'accessibilité</p> <ul style="list-style-type: none"> - proximité d'un grand axe routier - proximité des transports en commun <p>Raisons liées au quartier ou à la commune</p> <ul style="list-style-type: none"> - Proximité du centre de l'agglomération - Rejet de la ville - rapprochement de la nature - quartier calme - quartier agréable à vivre - proximité de jardins publics ou de parcs - proximité des commerces - proximité d'équipements culturels, de loisirs ou sportifs - voisinage de même niveau social <p>Autres raisons</p> <ul style="list-style-type: none"> - le hasard - autre raison
<p>Statut d'occupation, type et taille du précédent logement</p> <p>En plus de son aspect purement géographique, la description des flux de mobilité résidentielle doit également être effectuée sous l'angle des évolutions de statut, d'occupation, de type et de taille de logement, qui sont des facteurs déterminants de la mobilité résidentielle (cf. analyse bibliographique).</p>	<p>Pas de question sur le statut, le type et la taille du précédent logement occupé dans le questionnaire de Clermont-Ferrand.</p>	<p>Mêmes formulations pour le précédent logement que pour le logement actuel</p>

• Projets pour le futur

PROBLEMATIQUE	CLERMONT-FERRAND	PROPOSITIONS
<p>Projets de mobilité résidentielle</p> <p>De la même manière que l'on caractérise les flux résidentiels passés, il peut être intéressant de connaître les tendances futures en interrogeant les ménages sur leurs projets de mobilité résidentielle.</p> <p>Afin d'éviter les réponses trop aléatoires, il est important de ne retenir les projets auxquels les ménages ont déjà pu réfléchir.</p> <p>La méthode consiste alors à demander aux ménages s'ils envisagent de déménager dans les prochaines années (une limite de 3 ans a été fixée dans le sondage BVA et l'enquête ménage du CETE de l'Est), où ils envisagent de déménager et pour quels motifs.</p> <p>Un obstacle dans l'interprétation de ce type de question est l'image que se font les ménages de l'offre et des coûts du marché et de quelle manière ils intègrent cela en terme de contrainte avant de formuler leur réponse.</p>	<p>M13 En conservant les mêmes ressources, où souhaiteriez-vous habiter?</p> <ul style="list-style-type: none"> - une des 45 communes de l'agglomération - hors de l'agglomération - ne souhaite pas changer <p>M14 Pourquoi? (2 réponses possibles) même choix que M12</p> <p>Remarques sur M13 et M14: M14, dans sa formulation, fait référence à une perspective concrète de déménagement avec ses contraintes (proximité du lieu de travail), alors que la formulation de M13 est telle que l'on peut être tenté de faire abstraction de ces contraintes: ce niveau d'abstraction d'ailleurs se retrouve dans les réponses à M14, puisque la proximité du lieu de travail, qui représentait un critère essentiel dans le choix du logement actuel, devient ici marginale. Les réponses semblent donc relativement déconnectées des projets réels de mobilité résidentielle.</p> <p>M17 Souhaiteriez vous changer de logement dans les années qui suivent? oui/non si oui pour quels motifs (2 réponses possibles)?</p> <ul style="list-style-type: none"> - prendre un logement plus petit - prendre un logement plus grand - prendre un logement moins cher - devenir locataire - accéder à la propriété - autre <p>M17bis Souhaiteriez-vous changer de type de logement c'est à dire:</p> <ul style="list-style-type: none"> - habiter une maison individuelle - habiter un appartement - ne souhaite pas changer 	<p><u>Proposition :</u></p> <p>Envisagez vous de déménager dans les 3 prochaines années? oui/non/sans opinion</p> <p>Si non quelles sont les raisons qui vous incitent à rester dans votre logement actuel?</p> <ul style="list-style-type: none"> - logement actuel donnant satisfaction - environnement du logement satisfaisant - aimerais bien partir mais n'ai pas les moyens - autre (préciser) <p>Si oui, où souhaiteriez-vous aller?</p> <ul style="list-style-type: none"> - lieu (niveau de codification géographique à définir) - sans opinion <p>Type de logement envisagé</p> <ul style="list-style-type: none"> - appartement - maison individuelle ou jumelée - sans opinion <p>Statut envisagé</p> <ul style="list-style-type: none"> - propriétaire - locataire ou sous locataire dans le privé - locataire en HLM ou assimilé (organisme social) - autre (logé gratuitement, viager...) - sans opinion <p>Motifs du choix du futur logement: à reprendre le cas échéant dans la liste des motifs pour la localisation actuelle</p>

D- ANNEXES

- Tris à plat des variables de l'enquête de Clermont-Ferrand.....42
- Comparaison des flux de mobilité résidentielle sur une période de 4 et 9 ans - Analyse complémentaire.....46
- Notes de lecture - « La mobilité résidentielle dans l'agglomération lyonnaise ».....49
- Questionnaires des enquêtes ménages de Clermont-Ferrand, Lyon et Strasbourg

TRIS A PLAT DES VARIABLES DU VOLET « LOGEMENT ET MOBILITE »

• Précision des résultats

L'enquête a été effectuée auprès d'un échantillon de 2013 ménages, correspondant après redressement à un effectif réel de 131 341 ménages pour l'ensemble de l'aire d'étude.

Comme pour toutes les enquêtes par échantillonnage, les chiffres présentés ci-dessous sont des estimations dont l'incertitude peut être calculée. L'imprécision augmente au fur et à mesure que le niveau d'analyse se complexifie et que les effectifs bruts enquêtés diminuent.

Les analyses effectuées sur l'ensemble de l'échantillon ont toutefois une précision suffisante qui ne nécessite pas de précaution particulière.

• Tris à plat (sur effectifs redressés)

M9 Depuis combien de temps habitez-vous l'agglomération?	moyenne 25 ans 50% des ménages depuis 20 ans ou moins
M11 Depuis combien de temps habitez-vous dans le quartier?	moyenne 14 ans 50% depuis moins 9 ans ou moins
M15 Depuis combien de temps habitez-vous dans ce logement?	moyenne 12,5 ans 50% depuis 8 ans ou moins

Indépendamment de toute comparaison qui pourrait être effectuée avec d'autres agglomérations, on observe dans l'agglomération clermontoise:

- une ancienneté des ménages dans l'agglomération relativement importante (la moitié des ménages sont présents dans l'agglomération depuis plus de 20 ans, les trois quarts environ depuis plus de 10 ans)
- une mobilité des ménages assez élevée, puisque la moitié occupe son logement depuis moins de 8 ans

M10 Diriez-vous de cette agglomération quelle est...

Dynamique: 57%

Peu dynamique: 43%

Attractive: 57%

Peu attractive: 43%

Agréable à vivre: 85%

Peu agréable à vivre: 15%

M12 Quelles sont les deux principales raisons qui vous ont incité à choisir ce quartier?

Deux réponses pouvaient être données; 28% des ménages n'ont pas donné de deuxième raison. Comme il n'existait pas de hiérarchisation dans l'ordre des réponses, l'analyse a porté sur l'ensemble des réponses proposées, ramenées à l'ensemble des ménages; le total des pourcentages est donc supérieur à 100%.

Proximité du lieu de travail.....	37,9%
Coût du logement.....	26,6%
Rapprochement de la nature.....	21,7%
Proximité des commerces et des services.....	17,5%
Rapprochement des parents ou des amis.....	15,5%
Proximité des établissements d'enseignement.....	13,5%
Desserte en TC.....	6,8%
Animation.....	3,1%
Desserte en VP.....	0,8%
Autres: maison individuelle, logement plus grand, changements de la situation personnelle (familiale, professionnelle), rente de situation (logement de fonction; héritage), attachement (lieu de naissance, racine), hasard...	29%

Résultats de l'enquête ménages de Lyon (pour mémoire)

Quelles sont les raisons qui ont pu vous guider pour choisir la localisation de votre logement actuel? (réponse par oui ou par non à chaque item; le tableau suivant donne les pourcentages de oui)

<i>Confort du logement</i>	67%
<i>Devenir propriétaire</i>	67%
<i>Qualité de l'environnement</i>	62%
<i>Coût du logement</i>	55%
<i>Proximité des commerces</i>	44%
<i>Proximité des TC</i>	41%
<i>Proximité de votre lieu de travail</i>	40%
<i>Le hasard</i>	33%
<i>Liens familiaux ou amicaux</i>	33%
<i>Proximité d'établissements scolaires</i>	32%
<i>Proximité du lieu de travail du conjoint</i>	21%
<i>Autres raisons</i>	16%
<i>Proximité d'un grand axe routier</i>	15%
<i>Pas d'autre solution</i>	12%

L'analyse des réponses au questionnaire lyonnais, plus complet que celui de Clermont-Ferrand fait apparaître d'autres facteurs déterminants dans le choix d'un logement que ceux strictement liés à sa localisation. L'accession à la propriété et les caractéristiques propres du logement (ici le confort), qui ont été abordés au chapitre précédent, arrivent en première position, avant les éléments de stratégie de localisation.

M13 En conservant les mêmes ressources, où souhaiteriez vous habiter?

69% des ménages ne souhaitent pas changer.

M14 Pourquoi? (2 réponses possibles)

43% des ménages souhaitant changer donnent deux motifs. Les pourcentages ci-dessous cumulent l'ensemble des deux réponses possibles et sont calculés sur la base de l'ensemble des ménages; le total est donc supérieur à 100%.

Proximité du lieu de travail.....	4,1%
Desserte en TC.....	2,1%
Proximité des commerces et des services.....	3,5%
Proximité des établissements d'enseignement.....	1,7%
Desserte en VP.....	0,3%
Rapprochement des parents ou des amis.....	4,6%
Rapprochement de la nature.....	14,3%
Animation.....	4,3%
Coût du logement.....	2,2%
Autres:.....	11,2%
Ne souhaite pas changer.....	69%

M16 Votre logement, en êtes vous:

Propriétaire?	56%
Locataire?	42%
Autre	2%

M17 Souhaiteriez vous changer de logement dans les années qui suivent?

Oui: 33,5%

Non: 66,5%

Pour quel motif (deux raisons possibles)? 88% des personnes souhaitant changer n'ont exprimé qu'une seule raison.

Prendre un logement plus petit	3,7%
Prendre un logement plus grand	17,1%
Prendre un logement moins cher	3%
Devenir locataire	0,6%
Accéder à la propriété	11,9
Autre	9%
Ne souhaite pas changer	67%

M17bis Souhaiteriez-vous changer de type de logement c'est à dire:

Habiter une maison individuelle	22,1%
Habiter un appartement	5,9%
Non	71,6%

M18 Quel était votre lieu d'habitation auparavant sur 10 ans? (remonter dans le temps 3 réponses possibles). Cette question n'a été posée qu'aux ménages qui habitent dans leur logement depuis 9 ans ou moins.

- 52% des ménages présents en 1992 dans l'agglomération (68163) ont déménagé au moins une fois durant les dix dernières années.

- 10% des ménages (13 350) ont déménagé au moins 2 fois.

- 3% des ménages (4297) au moins 3 fois.

M 19 En dehors de votre activité professionnelle, vous fréquentez habituellement le centre d'une ville ou d'un bourg. Quel est le centre auquel vous avez le sentiment d'appartenir?

2% des ménages n'ont pas répondu.

8% ont déclaré appartenir à une zone externe à l'aire d'étude, dont 4% à une zone non limitrophe à l'aire d'étude (5 ménages sur 2013 ont déclaré appartenir à un pays étranger).

COMPARAISON DES FLUX DE MOBILITE RESIDENTIELLE SUR UNE PERIODE DE 4 ET 9 ANS

ENQUETE MENAGES DE CLERMONT-FERRAND DE 1992

Analyse complémentaire

1. Objet

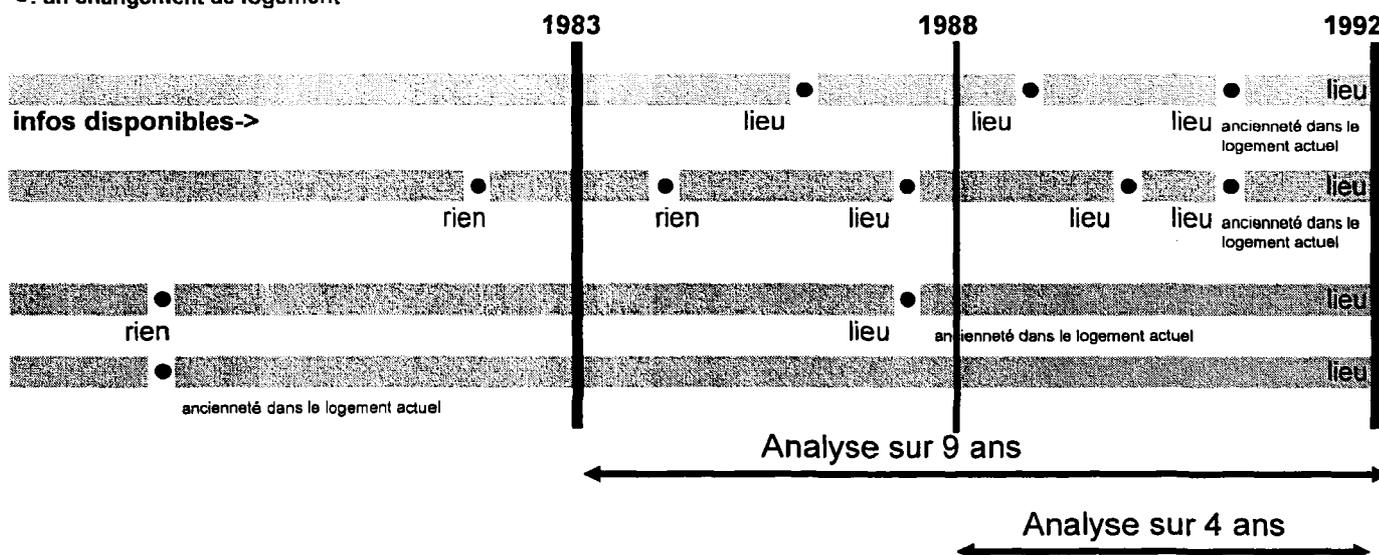
La présente note a pour objet d'effectuer une analyse des flux de mobilité résidentielle sur une période de 4 et 9 ans et de regarder si la méthode de questionnaire utilisée à Clermont-Ferrand permet de mettre en évidence des évolutions au cours du temps.

2. Rappel sur la méthode de prise en compte des flux de mobilité résidentielle

Informations disponibles sur les migrations résidentielles des ménages dans le fichier de l'enquête ménages de Clermont-Ferrand de 1992

Une ligne = parcours résidentiel d'un ménage

● : un changement de logement



3. Analyse de résultats et remarques sur la méthode d'enquête

Les informations disponibles dans le fichier de Clermont-Ferrand sont telles qu'il n'a pas été possible d'identifier des flux de mobilité résidentielle effectués à des époques différentes et disjointes (cf. schéma ci-dessus). Mis à part le dernier déménagement que l'on peut situer dans le temps, on ne dispose en effet d'aucune information sur les dates des déménagements antérieurs.

Comme pour l'étude principale à laquelle se rapporte la présente note, c'est le dernier déménagement des ménages qui a été pris en compte.

On a vu que parmi les emménagements effectués dans l'agglomération clermontoise, une part importante des ménages provenait de l'extérieur de l'aire d'étude. Une première analyse des matrices montre que la part des flux en provenance de l'extérieur est plus importante sur la période de 4 ans que sur la période de 9 ans (33% sur 4 ans contre 28% sur 9 ans). Cela ne veut pas dire pour autant que parmi les emménagements effectués sur une période récente, il y a proportionnellement plus d'arrivées de ménages venant de l'extérieur que pendant la période précédente. En effet, cette différence s'explique largement par le mode de prise en compte des flux de mobilité: en considérant le dernier déménagement uniquement, on ne tient pas compte des déménagements multiples, dont certains ont leur origine à l'extérieur de l'agglomération, et qui sont en plus grand nombre sur une période de 9 ans que sur 4 ans.

Ainsi, l'évaluation du pourcentage des ménages venant de l'extérieur est meilleure sur une période récente de courte durée, pendant laquelle les chances qu'un même ménage déménage plusieurs fois sont faibles.

La remarque faite précédemment vaut pour d'autres types d'analyses: les différences éventuelles constatées dans les structures de flux effectuées sur les périodes de 4 et 9 ans ne permettent pas de conclure à une évolution des comportements de mobilité au cours du temps. Ainsi sur le découpage en 6 zones, la seule différence statistiquement significative observée est une valeur plus élevée de l'attractivité de la zone de Clermont-centre sur la période de 4 ans que sur la période de 9 ans. Si l'on considère que la moitié des ménages venant de l'extérieur de l'agglomération emménagent dans cette zone, et compte tenu de la remarque qui a été faite aux paragraphes précédents, on a ici une explication de cette évolution qui liée en partie à la méthode de prise en compte des flux.

4. Conclusion

Lorsque l'objectif est de connaître des évolutions dans la structure des flux de mobilité résidentielle au cours du temps, la méthode d'enquête la plus appropriée consiste à demander aux ménages leur localisation résidentielle à des dates fixes. L'enquête de Clermont-Ferrand ne permet pas de répondre de manière satisfaisante à ce type de question.

L'enquête de Clermont-Ferrand permet par contre de caractériser les flux de mobilité résidentielle récents, mais on a alors intérêt à limiter le plus possible la période d'analyse, de manière à éviter les cas de déménagements multiples qui ne sont pas pris en compte. Il s'agit alors de trouver un compromis entre la durée de la période d'analyse et la taille de l'échantillon correspondant, qui doit rester suffisante pour garantir une précision satisfaisante des résultats.

Ancienneté dans le logement et dans l'agglomération

	Ancienneté dans l'agglomération						
	[1 ; 2] ans	[3 ; 4] ans	[5 ; 9] ans	[10 ; 14] ans	[15 ; 24] ans	25 ans et plus	Ensemble
Ancienneté dans le logement							
[1 ; 2] ans	7,7%	1,7%	2,1%	1,5%	2,7%	4,0%	19,7%
[3 ; 4] ans		5,6%	1,8%	1,2%	2,2%	3,5%	14,3%
[5 ; 9] ans			6,7%	2,3%	3,5%	5,9%	18,5%
[10 ; 14] ans				6,4%	3,3%	6,2%	15,9%
[15 ; 24] ans					8,4%	8,9%	17,4%
25 ans et plus						14,1%	14,2%
Ensemble	7,7%	7,4%	10,6%	11,5%	20,1%	42,6%	100,0%

NOTES DE LECTURE

**« LA MOBILITE RESIDENTIELLE DANS L'AGGLOMERATION LYONNAISE »
Etude de l'agence d'urbanisme à partir du RGP et d'un sondage BVA -Juillet
1994-**

1- Généralités sur la mobilité résidentielle

En 1990, 51,3% des ménages ont emménagé depuis 1982

Les ménages jeunes (25-34 ans) sont les plus mobiles: 4,3 ans d'occupation moyenne contre 22,1 ans pour les plus de 65 ans. Autre manière d'appréhender cette mobilité, 58,8 % des ménages de 25 à 34 ans se sont installés depuis 3 ans au plus: Cet âge correspond en effet à une période charnière de l'existence des individus, celle de l'indépendance vis à vis des parents, celle où la situation familiale change le plus.

La mobilité résidentielle concerne légèrement plus les couches sociales supérieures.

Les trois grands statuts d'occupation du parc de logement se comportent différemment du point de vue de la mobilité résidentielle:

- **Le parc locatif privé concentre la mobilité** (64% des ménages ont emménagé entre 1982 et 1990, contre 51,3% en moyenne)
- **Les propriétaires sont les moins mobiles** avec 37% d'emménagements depuis 1982
- Le parc locatif public avec 54% d'emménagements depuis 1982 connaît une baisse de mobilité de ses occupants, compte tenu de la pression exercée sur ce secteur qui en diminue la fluidité.

Ces remarques générales peuvent être plus ou moins variables selon la localisation géographique des ménages.

Plus la taille du logement se réduit, plus la mobilité croît. Ces logements de petite taille sont en effet souvent ceux du début du cursus résidentiel et ne représentent à ce titre qu'une étape adaptée à un moment précis du cycle de vie.

L'habitat individuel concentre également la mobilité par rapport à l'habitat collectif; ceci est corrélé au statut d'occupation.

La mobilité est plus élevée au centre de l'agglomération.

2- Degré de satisfaction et déterminants de la mobilité pour la population lyonnaise (sondage BVA).

Satisfaction par rapport au logement: 84% de satisfaits; les plus insatisfaits se trouvent parmi les ménages jeunes, les CSP les plus défavorisées, les locataires surtout en HLM, ceux occupant un petit logement depuis moins de 5 ans.

Satisfaction vis à vis du quartier: 80% des personnes sont satisfaites.

Satisfaction vis à vis de la commune (caractère agréable): 83% de satisfaits.

Les moteurs de la mobilité (sur 35% des ménages qui ont l'intention de changer de logement d'ici 3 ans):

- **L'accroissement de la taille du logement et les changements de situation familiale**
- **L'accession à la propriété et habiter une maison individuelle**
- **Le changement de travail, de région ou de quartier** (dans ce dernier cas, il s'agit d'une stratégie résidentielle liée à la recherche de qualité dans l'espace résidentiel, que cette qualité soit réelle ou supposée.)

Les souhaits en matière de logement: parmi les personnes qui souhaitent changer de logement d'ici trois ans, 47% souhaitent habiter un appartement et 34% une maison individuelle. 44% souhaitent devenir propriétaires, 33% locataires dans le privé et 11% locataires en HLM.

3- Généralités sur les mouvements migratoires

Entre 1982 et 1990, la ville centre a connu un solde migratoire négatif et les communes de périphérie un solde positif: cela correspond à **phénomène général de desserrement du centre vers l'extérieur et des communes de l'extérieur vers d'autres communes encore plus à l'extérieur; inversement, les mouvements de migrations effectués depuis l'extérieur de la région urbaine de Lyon vers l'agglomération se concentrent essentiellement dans la ville centre; le solde migratoire avec l'extérieur de la région urbaine est positif.**

Les mouvements résidentiels intracommunaux représentent 20% de l'ensemble.

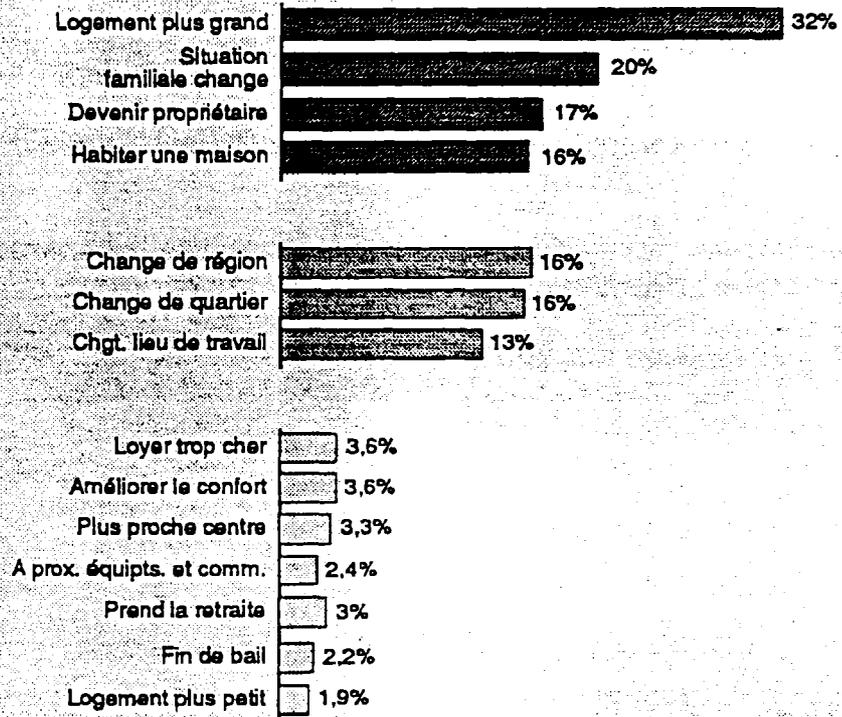
Analyse BVA: les observations suivantes s'appuient sur les localisations respectives du logement précédent et du logement actuel.

La mobilité résidentielle liée au centre est marquée par une très nette prédominance des mouvements internes au centre: 70% des populations actuelles du centre ont changé de résidence à l'intérieur du secteur (haut niveau d'équipements induisant une satisfaction et un attachement au quartier importants; structure particulière du parc de logement - petits logements; logements locatifs privés-).

La mobilité liée aux secteurs périphériques est de la même manière marquée principalement par des mouvements internes à chaque secteur (attachement au territoire; structure de parc) et dans une moindre mesure par un phénomène de desserrement à partir du centre.

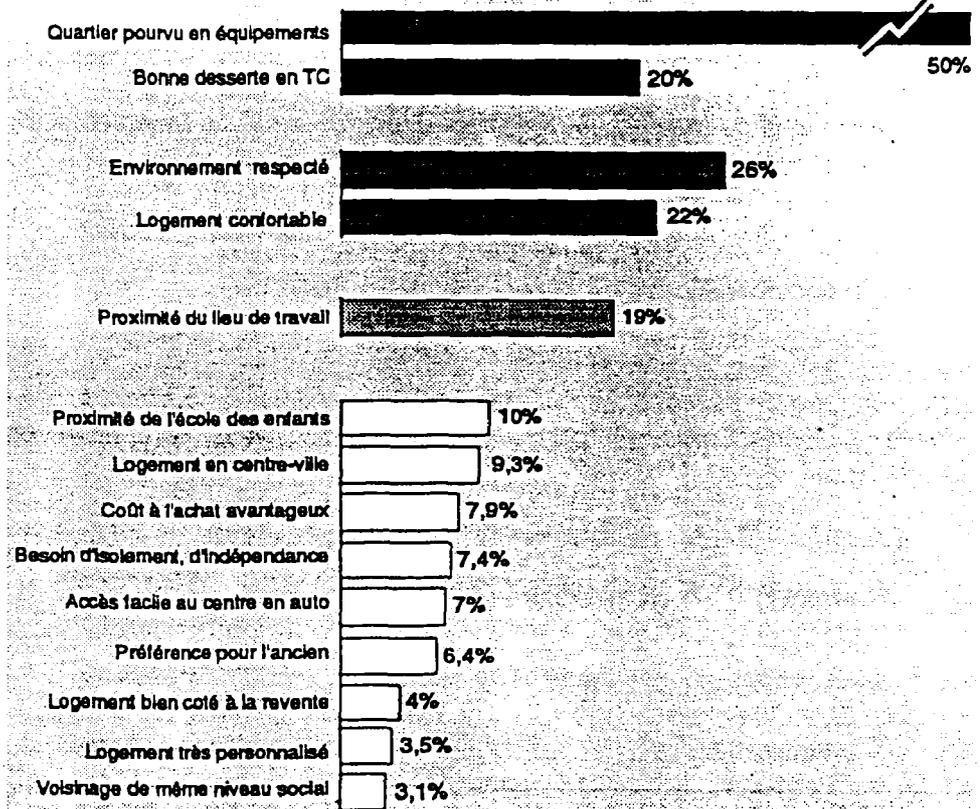
Les mouvements larges de périphérie à périphérie sont plus rares.

Les raisons de quitter le logement d'ici 3 ans



source : BVA - février 1992

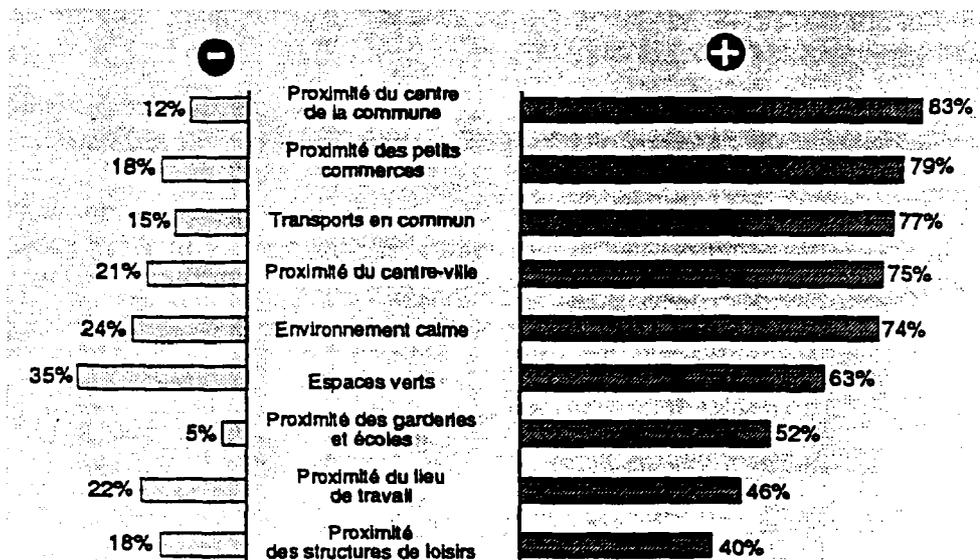
Principaux critères de choix d'un logement



NB : pourcentage de personnes considérant chaque critère parmi les deux plus importants dans le choix d'un logement

source : BVA - février 1992

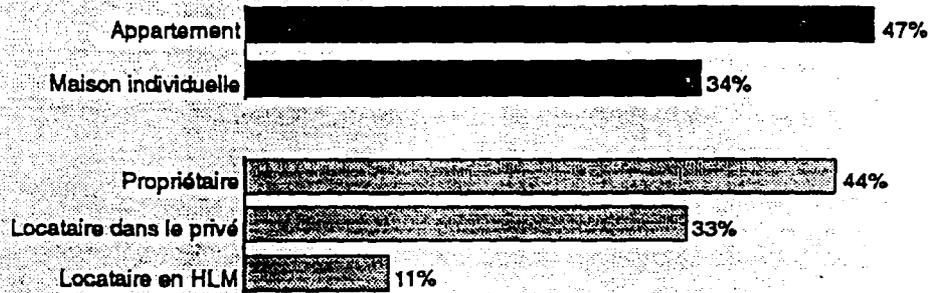
Points positifs et négatifs du logement actuel



NB : pourcentage de personnes considérant chaque caractéristique comme positive ou négative

source : BVA - février 1992

Type de logement et statut d'occupation envisagé



source : BVA - février 1992

ENQUETE MENAGES AGGLOMERATION CLERMONTOISE

6 3 1 0

FICHE MENAGE

Nombre de fiches personne 1

IDENTIFIANTS ET REPORTS

<p>Adresse de l'interview</p> <p>N° _____ Rue _____</p> <p>Commune _____</p>	<p>Code carte 1 </p> <p>Numéro d'échantillon </p> <p>Zone de résidence </p> <p style="text-align: right;"> 0 0 </p>																						
<p>Enquête réalisée le</p> <p>Ma Mer J V S</p> <p>Date Mois </p> <p>Heure </p>	<p>Jour de déplacement des enquêtés </p>																						
<p>Composition du ménage (par ordre d'âge décroissant)</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 20%;">Prénom</th> <th style="width: 20%;">Age</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>1</td><td></td></tr> <tr><td>2</td><td></td></tr> <tr><td>3</td><td></td></tr> <tr><td>4</td><td></td></tr> <tr><td>5</td><td></td></tr> <tr><td>6</td><td></td></tr> <tr><td>7</td><td></td></tr> <tr><td>8</td><td></td></tr> <tr><td>9</td><td></td></tr> <tr><td>10</td><td></td></tr> </tbody> </table>	Prénom	Age	1		2		3		4		5		6		7		8		9		10		<p>Nombre de déplacements "tous modes" </p> <p>Nombre de déplacements "marche à pied" </p> <p>Nombre de déplacements "2 roues" </p> <p>Nombre de déplacements "V.P." </p> <p>Nombre de déplacements "réseaux urbains" .. </p> <p>Nombre de déplacements "autres modes" </p>
Prénom	Age																						
1																							
2																							
3																							
4																							
5																							
6																							
7																							
8																							
9																							
10																							
	<p>Statut de la personne de référence (P.2) </p> <p>P.C.S. de la personne de référence (P.5) </p>																						

Nom du contrôleur : _____

Enquête contrôlée : - par téléphone
- au domicile

Numéro | | |

et

Nom de l'enquêteur _____

COMPOSITION DU MENAGE

M.1 Combien de personnes vivent actuellement dans votre logement ?

- De sexe masculin

- De sexe féminin

M.2 Parmi ces personnes, combien sont âgées de cinq ans et plus ?

- De sexe masculin

- De sexe féminin

MOTORISATION DU MENAGE

M.3 Combien de bicyclettes sont utilisées fréquemment ?
(au moins 2 fois par semaine)

M.4 Combien de deux-roues à moteur sont utilisés fréquemment ?
(au moins 2 fois par semaine)

- Inférieur à 50 cm³

- Egal ou supérieur à 50 cm³

M.5 Combien de voitures particulières ou de type "break" ou de type "van" appartiennent au ménage ?

M6 Puissance fiscale (dans l'ordre 1re, 2e, 3e voiture)

M7 Année de 1re mise en circulation (idem M6)

M.8 Lieu de stationnement (**habituel**) la nuit ? (idem M6)

Montrer carte M8

Sur voirie et espaces publics

1 - Non payant le jour

2 - Payant le jour

3 - Interdit

Hors voirie et espaces publics

4 - Parking public gratuit

5 - Parking public payant

6 - Aire ou garage privé hors du domicile

7 - Aire ou garage au domicile

9 - Autre

0 - Ne sait pas

LOGEMENT ET MOBILITE

M.9 Depuis combien d'années habitez-vous l'agglomération ? |_|_|

M.10 Diriez-vous de cette agglomération qu'elle est ...

... Dynamique 1	Ou, peu dynamique 2	_
... Attractive 3	Ou, peu attractive 4	_
... Agréable à vivre 5	Ou, peu agréable à vivre .. 6	_

M.11 Depuis combien de temps habitez-vous dans le quartier ? |_|_|

M.12 Quelles sont les deux principales raisons qui vous ont incité à choisir ce quartier ? Tendre carte M.12 - M.14

Proximité du lieu de travail	01	
Desserte en T.C.	02	
Proximité des commerces et des services	03	_ _
Proximité des établissements d'enseignement	04	
Desserte en V.P.	05	_ _
Rapprochement des parents ou des amis	06	
Rapprochement de la nature	07	
Animation	08	
Coût du logement	09	
Autres (précisez)	10	

M.13 En conservant les mêmes ressources où souhaiteriez-vous habiter ? |_|_|_|

- Une des 45 communes de l'agglomération
(Montrer carte périmètre d'enquête)
- Hors de l'agglomération, précisez _____
- Ne souhaite pas changer 000

M.14 Pourquoi ? 2 réponses possibles Montrer carte réponse M12/M14 |_|_|

Proximité du lieu de travail	01	
Desserte en T.C.	02	
Proximité des commerces et des services	03	
Proximité des établissements d'enseignement	04	
Desserte en V.P.	05	
Rapprochement des parents ou des amis	06	
Rapprochement de la nature	07	
Animation	08	
Coût du logement	09	
Autres (précisez)	10	

M.15 Depuis combien de temps habitez-vous dans ce logement ? |_|_|

M.16 En êtes-vous ?

1. Propriétaire 2. Locataire 3. Autre |_|

M.17 Souhaiteriez-vous changer de logement dans les années qui suivent ?

- Oui **A**
 Non **0**

→ **Pour quels motifs ?** (2 réponses possibles) Tendre carte M.17

- | | | |
|--------------------------------------|---|---|
| Prendre un logement plus petit..... | 1 | |
| Prendre un logement plus grand | 2 | |
| Prendre un logement moins cher | 3 | _ |
| Devenir locataire..... | 4 | |
| Accéder à la propriété | 5 | _ |
| Autre | 6 | |

M.17bis Souhaiteriez-vous changer de type de logement c'est-à-dire :

- | | | |
|---------------------------------------|---|---|
| Habiter une maison individuelle | 1 | |
| Habiter un appartement | 2 | _ |
| Non | 3 | |

ATTENTION SI M.15 < 10 POSER LA QUESTION SUIVANTE SINON PASSER A M.19

M.18 Quel était votre lieu d'habitation auparavant sur 10 ans ? |_|_|_|
 (Remonter dans le temps) - Coder selon la carte périmètre d'enquête.

- Une des 45 communes de l'agglomération
 (Montrer carte périmètre d'enquête) |_|_|_|
- Hors de l'agglomération, précisez _____ |_|_|_|

M.19 En dehors de votre activité professionnelle, vous fréquentez habituellement le centre d'une ville ou d'un bourg. Quel est le centre auquel vous avez le sentiment d'appartenir ?

- Une des 45 communes de l'agglomération
 (Montrer carte périmètre d'enquête) |_|_|_|
- Hors de l'agglomération, précisez _____

M.20 Quelle est/ou quelle était la profession de votre père ?
(Noter en clair, avec le plus de précision possible)

M.21 Quelle est/ou quelle était la profession de votre mère ?
(Noter en clair, avec le plus de précision possible)

M.22 Avez-vous le téléphone ?

Oui 1

Non 2

|_|_|

|_|_|

|_|

Les informations recueillies dans cette demande revêtent un caractère non obligatoire. Elles ne feront l'objet d'aucune communication extérieure. Elles pourront donner lieu à exercice de droit d'accès, rectifications dans les conditions prévues par la loi 78-17 du 6 Janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et libertés auprès de DIASCOPE. S.A.
100 - Avenue Aristide Briand - 92120 MONTROUGE

LOCALISATION DU LOGEMENT EN 1990 ET AUPARAVANT

OCCUPATION ACTUELLE : 1, 2 ET 5 A 9 TOUS, SAUF SCOLAIRES ET ETUDIANTS					POUR TOUS	
P11	P12	P13		P14	P15	
Avez-vous déjà déménagé ?	En quelle année avez- vous déménagé pour la dernière fois ?	Où habitez-vous ?		Si vous avez déménagé depuis le 1er janvier 1990, où habitez-vous à cette date ?	Permis de conduire ?	
1. Oui 0. Non Si NON, aller en P15.		1. Dans un autre logement de la même commune 2. Dans une autre commune 3. Hors France métropolitaine Si code 2., précisez le département et la commune en clair.		1. Dans un autre logement de la même commune 2. Dans une autre commune 3. Hors France métropolitaine Si code 2., précisez le département et la commune en clair.	1. Oui 0. Non	
<input type="checkbox"/>	19 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	DEP <input type="checkbox"/> COMMUNE.....	<input type="checkbox"/>	DEP <input type="checkbox"/> COMMUNE.....	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	19 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	DEP <input type="checkbox"/> COMMUNE.....	<input type="checkbox"/>	DEP <input type="checkbox"/> COMMUNE.....	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	19 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	DEP <input type="checkbox"/> COMMUNE.....	<input type="checkbox"/>	DEP <input type="checkbox"/> COMMUNE.....	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	19 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	DEP <input type="checkbox"/> COMMUNE.....	<input type="checkbox"/>	DEP <input type="checkbox"/> COMMUNE.....	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	19 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	DEP <input type="checkbox"/> COMMUNE.....	<input type="checkbox"/>	DEP <input type="checkbox"/> COMMUNE.....	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	19 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	DEP <input type="checkbox"/> COMMUNE.....	<input type="checkbox"/>	DEP <input type="checkbox"/> COMMUNE.....	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	19 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	DEP <input type="checkbox"/> COMMUNE.....	<input type="checkbox"/>	DEP <input type="checkbox"/> COMMUNE.....	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	19 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	DEP <input type="checkbox"/> COMMUNE.....	<input type="checkbox"/>	DEP <input type="checkbox"/> COMMUNE.....	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	19 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	DEP <input type="checkbox"/> COMMUNE.....	<input type="checkbox"/>	DEP <input type="checkbox"/> COMMUNE.....	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	19 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	DEP <input type="checkbox"/> COMMUNE.....	<input type="checkbox"/>	DEP <input type="checkbox"/> COMMUNE.....	<input type="checkbox"/>

RENSEIGNEMENTS AUPRES DE LA PERSONNE DE REFERENCE

M9. Je vous donne un certain nombre de raisons qui ont pu vous guider pour choisir la localisation de votre logement actuel. Pouvez-vous me dire, pour chacune d'elles, si cela a compté dans votre choix ?

1. Oui

0. Non

Coût du logement	<input type="checkbox"/>
Proximité de votre lieu de travail	<input type="checkbox"/>
Proximité du lieu de travail de votre conjoint	<input type="checkbox"/>
Proximité d'un grand axe routier	<input type="checkbox"/>
Proximité des transports en commun	<input type="checkbox"/>
Proximité d'établissements scolaires	<input type="checkbox"/>
Proximité des commerces	<input type="checkbox"/>
Qualité de l'environnement	<input type="checkbox"/>
Confort du logement	<input type="checkbox"/>
Devenir propriétaire	<input type="checkbox"/>
Liens familiaux ou amicaux	<input type="checkbox"/>
Le hasard	<input type="checkbox"/>
Pas d'autre solution	<input type="checkbox"/>
Autres raisons	<input type="checkbox"/>

	Quelle est ou quelle était la profession de vos parents ?	M10 PCS	Statut INSEE
	En clair (soyez précis) : <i>Exemple : ouvrier électricien d'entretien, chauffeur de poids lourds, ingénieur chimiste, caissière de libre service.</i>	Codification Bureau de Gestion	9. Non concerné 1. Salarié de l'état 2. Salarié d'une collectivité locale 3. Salarié d'une entreprise publique ou nationale 4. Salarié du secteur privé 5. Salarié chef de son entreprise ou salarié de son conjoint 6. Aide un membre de sa famille 7. A son compte, non salarié
Père	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mère	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

POSER A UN MENAGE SUR 2. INTERVIEWER LE CHEF DE MENAGE.

Quel est le type de votre logement ?	. Maison individuelle..... . Maison jumelée..... . Collectif, 2 à 4 logements..... . Collectif, 5 à 9 logements..... . Collectif, 10 logements et plus.....	(9) 1 2 3 4 5
Quel est votre statut d'occupation ?	. Propriétaire..... . Locataire, sous-locataire..... . Logé gratuitement.....	(10) 1 2 3
De combien de pièces se compose votre logement sans la cuisine !	<u> </u>	(11 - 12)
POUR LES PROPRIETAIRES SEULEMENT		
En quelle année avez-vous acheté votre logement ?	<u>1 9</u>	(13 - 14)
En êtes-vous le premier occupant ?	. Oui..... . Non..... . S.O.....	(15) 1 2 3
Règlez-vous encore des remboursements de prêts ?	. Oui..... . Non..... . S.O.....	(16) 1 2 3
POUR LES LOCATAIRES SEULEMENT		
Qui est propriétaire de votre logement ?	. Une société H.L.M, organismes sociaux..... . Une société immobilière (société d'assurance société privée, promoteurs, syndicis)..... . Un particulier..... . Votre employeur..... . Autre : _____ . S.O.....	(17) 1 2 3 4 5 6
En quelle année êtes-vous entré dans votre logement ?	<u>1 9</u>	(18 - 19)
POUR TOUS		
Avant d'occuper votre logement actuel, où habitiez-vous précédemment ?	. A toujours occupé ce logement → O. L.13. . Dans la même commune..... . Dans une autre commune de la CUS (codez la zone)..... . Ailleurs dans le Bas-Rhin..... . Dans le Haut-Rhin..... . En-dehors de l'Alsace.....	(20) 1 2 3 <u> </u> (21-22) 4 5 6
<i>ENQ. Montrer carte Communauté Urbaine de Strasbourg.</i>		

Concernant votre précédent logement, étiez-vous propriétaire ou locataire ?	. Propriétaire.....	(23) 1
	. Locataire payant.....	2
	. Locataire gratuit ou chez des parents, amis....	3
	. Autre : _____	4
	. S.O.....	5

Quel était le type de logement précédent ?	. Maison individuelle.....	(24) 1
	. Maison jumelée.....	2
	. Collectif, 2 à 4 logements.....	3
	. Collectif, 5 à 9 logements.....	4
	. Collectif, 10 logements et plus.....	5
	. S.O.....	6

Des cinq grandes raisons suivantes, dites-moi celle qui explique le mieux pourquoi vous avez déménagé. <i>ENQ. Une seule réponse. Montrer carte L.12.</i>	. a) Une raison liée au logement lui-même.....	(25) 1
	. b) Une raison liée à l'environnement et à l'équipement du quartier.....	2
	. c) Une raison liée aux conditions d'accès et à l'organisation des transports.....	3
	. d) Une raison liée à la vie familiale.....	4
	. e) Une raison liée à l'activité professionnelle.....	5

à poser pour la raison citée :

Indiquez toutes les raisons qui correspondent le mieux à votre cas.

ENQ. Plusieurs réponses possibles.

<i>1) Si raison liée au logement lui-même : ENQ. Montrer carte L.12 a.</i>	. Pour un logement plus grand.....	(26) 1
	. Pour un logement plus petit.....	(27) 2
	. Pour un logement moins cher.....	(28) 3
	. Pour un logement plus confortable, mieux équipé, plus agréable.....	(29) 4
	. Pour un meilleur voisinage.....	(30) 5
	. Pour accéder à la propriété.....	(31) 6
	. Pour aller en individuel.....	(32) 7

<i>2) Si raison liée à l'environnement et à l'équipement du quartier : ENQ. Montrer carte L.12 b.</i>	. A cause du bruit.....	(33) 1
	. A cause de la nuisance atmosphérique : pollution, poussière.....	(34) 2
	. A cause de l'absence d'espaces verts : parcs, cours d'eau.....	(35) 3
	. Pour aller à la campagne.....	(36) 4
	. Pour un quartier ou une commune mieux équipé(e) :	
	- En commerces.....	(37) 5
	- En équipements de santé.....	(38) 6
	- En équipements scolaires.....	(39) 7
	. Pour un problème de sécurité.....	(40) 8
	. Pour être plus près du centre de Strasbourg.....	(41) 9
. Pour un quartier plus calme, plus agréable.....	(42) 0	

<i>3) Si raison liée aux conditions d'accès et à l'organisation des transports : ENQ. Montrer carte L.12 c.</i>	. Pour améliorer les déplacements familiaux..	(43) 1
	. Pour améliorer les déplacements professionnels.....	(44) 2
	. Pour améliorer les déplacements scolaires....	(45) 3
	. Pour me rapprocher du lieu de travail.....	(46) 4
	. Pour me rapprocher de parents et/ou amis....	(47) 5

d) Si raison liée à la vie familiale :

. Suite à un changement de situation familiale :
mariage, séparation, veuvage,..... (48) 1

e) Si raison liée à l'activité professionnelle :

. Sortie de la vie professionnelle..... (49) 1
. Entrée dans la vie active..... (50) 2
. Changement de profession..... (51) 3
. Mutation..... (52) 4
. Changement du lieu de travail..... (53) 5

ENQ. Montrer carte L. 12 e.

POUR TOUS

Actuellement, diriez-vous que vous êtes très satisfait, assez satisfait, pas tellement satisfait, pas du tout satisfait de...

ENQ. Montrer carte L. 13

Rotation

	Très satisfait	Assez satisfait	Pas tellement satisfait	Pas du tout satisfait	S.O.	
De votre logement actuel.....	1	2	3	4	5	(54)
Du quartier où vous résidez.....	1	2	3	4	5	(55)
De l'équipement en commerces de détail de votre quartier : alimentation, produits courants,.....	1	2	3	4	5	(56)
Des services de santé : médecin, pharmacie, dentiste,.....	1	2	3	4	5	(57)
De l'équipement scolaire.....	1	2	3	4	5	(58)
Des espaces verts, parcs publics.....	1	2	3	4	5	(59)
Des équipements de sports et de loisirs....	1	2	3	4	5	(60)
Des places de stationnement.....	1	2	3	4	5	(61)
Des transports en commun.....	1	2	3	4	5	(62)
La proximité du centre-ville.....	1	2	3	4	5	(63)

Des trois prochaines années, quel est le comportement qui correspond le mieux à ce que vous projetez de faire par rapport à votre logement actuel ?

. Je ne souhaite pas partir → STOP..... (64) 1
. Je resterai probablement, bien que j'aimerais partir → STOP..... 2
. Je partirai 3
. Je serai obligé de partir : raison professionnelle,..... 4
. S.O..... 5

ENQ. Montrer carte L. 14.

UNIQUEMENT POUR CEUX QUI PARTIRONT : L. 14. CODES 3 ET 4

AUTRES → STOP

Si vous pensez partir, où prévoyez-vous d'aller ?

. Dans la même commune..... (65) 1
. Ailleurs, dans la C.U.S. (Codez zone)..... 2 (66-67)
. Ailleurs dans le Bas-Rhin..... 3
. Dans le Haut-Rhin..... 4
. En dehors de l'Alsace..... 5
. Ailleurs : hors France Métropolitaine..... 6
. S.O..... 7

ENQ. Montrer carte L. 15.

Montrer Carte Communauté Urbaine de Strasbourg.

Des cinq raisons suivantes, dites quelle serait la principale raison de votre déménagement dans les trois ans qui viennent.

. Une raison liée au logement lui-même..... (68) 1
. Une raison liée à l'environnement et à l'équipement du quartier..... 2
. Une raison liée aux conditions d'accès et à l'organisation des transports..... 3
. Une raison liée à la vie familiale..... 4
. Une raison liée à l'activité professionnelle... 5

ENQ. Montrer carte L. 16.

quelle échéance envisagez-vous votre eménagement ?	. Dans les 6 prochains mois.....	(69) 1
	. D'ici 6 mois à 1 an.....	2
	. D'ici 1 à 3 ans.....	3
Quelles sont les démarches, les moyens que vous avez mis en œuvre en vue de ce déménagement ? <i>NQ. Montrer carte L. 18.</i>	. Achat de terrain.....	(70) 1
	. Contacts avec des promoteurs : agences immobilières, H.L.M.....	(71) 2
	. Démarches en vue d'obtenir des prêts.....	(72) 3
	. Recherches par petites annonces.....	(73) 4
	. Visites de logements.....	(74) 5
	. Constitution d'une épargne à cette fin : Compte Plan-Epargne-Logement,.....	(75) 6
	. Rien.....	(76) 7

© Ministère de l'Équipement, des Transports, et du Logement
Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques

Reprographie: CETE de Lyon ☎ 04 72 14 30 30
Fin de reprographie: novembre 1997
Dépôt légal: 4^e trimestre 1997

CERTU
9, rue Juliette-Récamier
69456 Lyon Cedex 06
☎ 04 72 74 58 24

Toute reproduction intégrale ou partielle, faite sans le consentement du CERTU est illicite (loi du 11 mars 1957).
Cette reproduction par quelque procédé que ce soit, constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles
425 et suivants du code pénal.

Dans la logique de l'action du Certu, ce rapport d'études répond à l'objectif d'amélioration des outils d'observation dont disposent les collectivités locales. Il correspond aussi à une préoccupation d'harmonisation des approches et des méthodes de collecte de l'information. L'objectif est alors de pouvoir assurer un minimum de comparabilité entre agglomérations, mais aussi de faciliter la préparation de ce type de questionnaire.

Ce document constitue une première étape dans la réflexion que le Certu souhaite entreprendre avec toutes les personnes intéressées par l'élaboration d'un court questionnaire sur les comportements résidentiels. Celui-ci pourrait notamment constituer un volet optionnel joint à celui des enquêtes-ménages sur les déplacements.

Cette réflexion a eu pour point de départ l'existence de nombreux cas où les questionnaires d'enquête-ménages sur les déplacements étaient complétés par des questions sur l'habitat ou la mobilité résidentielle. En l'occurrence, nous avons réfléchi à l'intérêt et aux limites de ce type d'approche à partir du volet « logement et mobilité » de l'enquête-ménages sur les déplacements à Clermont-Ferrand en 1992.

Il ne faut donc pas chercher ici un modèle pour le futur, mais seulement des bases pour l'élaboration d'un questionnaire.